

Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône)

Gérard Sandoz, Franck Thiériot, Joël Vital

▶ To cite this version:

Gérard Sandoz, Franck Thiériot, Joël Vital. Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône). Documents d'archéologie méridionale, 1993, 10.3406/dam.1993.1099. hal-02365240

HAL Id: hal-02365240 https://inrap.hal.science/hal-02365240

Submitted on 15 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône)

Article in Documents d'Archéologie méridionale · January 1993		
DOI: 10.3406/dam.1993.1099		
CITATIONS		READS
2		11
3 authors, including:		
and the state of t		
	Franck Thiériot	
	Institut national de recherches archéologiques préventives	
	11 PUBLICATIONS 2 CITATIONS	
	SEE PROFILE	



Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône)

Gérard Sandoz, Franck Thiériot, Joël Vital

Abstract

A rescue excavation carried out on a future stretch of motor road in Communay, south of Lyon, in 1988, has uncovered the remains of structures of a habitat (post holes, pits...) from the end of the Bronze Age, the Early Iron Age (Hallstatt D3) and especially from the second Iron Age (Tène C). Shown in detailed stratigraphie and sedimentary context, the analysis of these structures and the quantitative analysis of the associated objects found (mainly pottery) provide a precious contribution to the knowledge of the Protohistory of the Rhône region, in particular for the Late Iron Age which is poorly represented in this region.

Résumé

Une fouille d'urgence réalisée en 1988 à Communay, au sud de Lyon, à l'emplacement d'une section d'autoroute, a découvert des vestiges de structures d'habitat (trous de poteau, fosses...) de la fin de l'Age du bronze, du premier Age du fer (Hallstatt D3) et surtout du second Age du fer (Tène C). Présentées dans un contexte stratigraphique et sédimentaire détaillé, l'analyse des structures et celle quantifiée des mobiliers associés (essentiellement céramiques) apporte une précieuse contribution à la connaissance de la Protohistoire rhodanienne, en particulier pour le second Age du fer, mal représenté dans cette région.

Citer ce document / Cite this document :

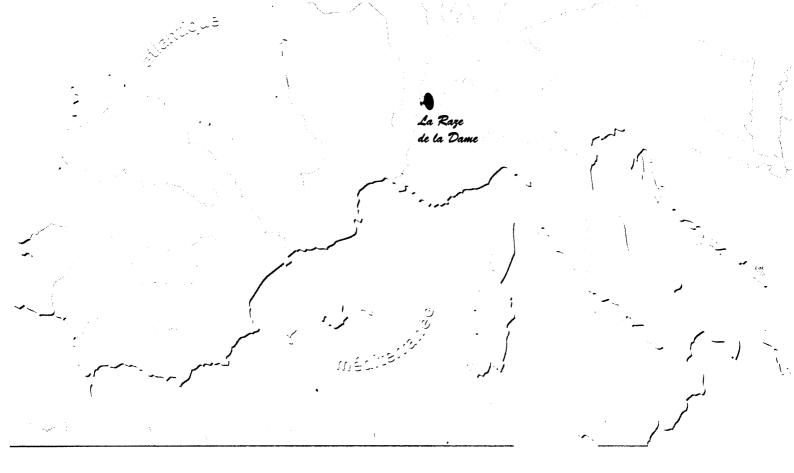
Sandoz Gérard, Thiériot Franck, Vital Joël. Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône). In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 16, 1993. Contribution au problème ibérique dans l'Empordà et en Languedoc-Roussillon. pp. 163-191;

doi: 10.3406/dam.1993.1099

http://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1993_num_16_1_1099

Document généré le 01/06/2016





Le site protohistorique de la Raze de la Dame

à Communay (Rhône)

Gérard SANDOZ, Franck THIÉRIOT et Joël VITAL *

Une fouille d'urgence réalisée en 1988 à Communay, au sud de Lyon, à l'emplacement d'une section d'autoroute, a découvert des vestiges de structures d'habitat (trous de poteau, fosses...) de la fin de l'Age du bronze, du premier Age du fer (Hallstatt D3) et surtout du second Age du fer (Tène C). Présentées dans un contexte stratigraphique et sédimentaire détaillé, l'analyse des structures et celle quantifiée des mobiliers associés (essentiellement céramiques) apporte une précieuse contribution à la connaissance de la Protohistoire rhodanienne, en particulier pour le second Age du fer, mal représenté dans cette région.

Mots-clés: habitat, stratigraphie, mobilier céramique, mobilier métallique, Bronze final, premier et second Ages du fer, Raze de la Dame, Communay, Rhône.

A rescue excavation carried out on a future stretch of motor road in Communay, south of Lyon, in 1988, has uncovered the remains of structures of a habitat (post holes, pits...) from the end of the Bronze Age, the Early Iron Age (Hallstatt D3) and especially from the second Iron Age (Tène C). Shown in detailed stratigraphic and sedimentary context, the analysis of these structures and the quantitative analysis of the associated objects found (mainly pottery) provide a precious contribution to the knowledge of the Protohistory of the Rhône region, in particular for the Late Iron Age which is poorly represented in this region.

Key-words: habitat, stratigraphy, pottery and metal finds, Late Bronze Age, Early and late Iron Age, "Raze de la Dame", Communay, Rhône.

1 Cadre général des opérations

1.1. CIRCONSTANCES

Le gisement de la Raze de la Dame à Communay a été découvert lors des opérations archéologiques préventives liées à la réalisation du contournement autoroutier est de Lyon, sur la section A46 sud Saint-Priest-Ternay (Arlaud 1988) ¹. Dix-huit sondages furent réalisés à la pelle mécanique dans les parcelles qui occupent l'intervalle compris entre la Raze de la Dame et la RN 7 (fig. 2 et 3). Plusieurs structures furent alors observées (Helly 1991):

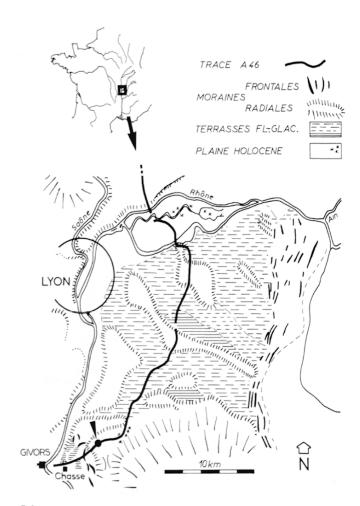
- trois fosses et calages de poteau (sondage 192);
- une fosse datée du Hallstatt D3 par la céramique (sondage 197);
- des épandages mêlant tessons et galets, parfois thermoclastés.

Le gisement, dont l'emprise put être estimée à 4 000 m², ne semblait pas conserver de niveau archéologique. Une seule phase d'occupation était attestée, les rares vestiges galloromains gisant en position secondaire.

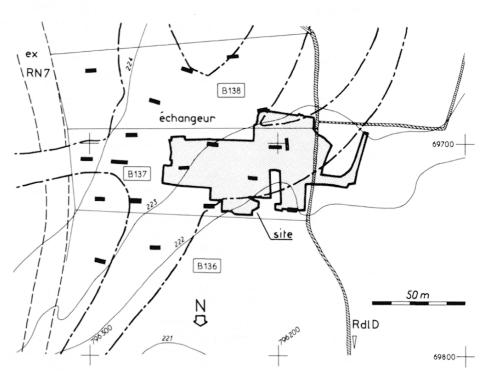
L'intérêt potentiel de la fouille paraissait suffisant pour qu'elle contribue à la connaissance du fonctionnement socio-économique des sociétés des Ages des métaux dans le Sud-Est de la France. En effet, si quelques éléments du Hallstatt D sont connus localement, les contextes archéologiquement sûrs sont extrêmement rares.

Le développement des recherches paraissait prometteur sur les points suivants :

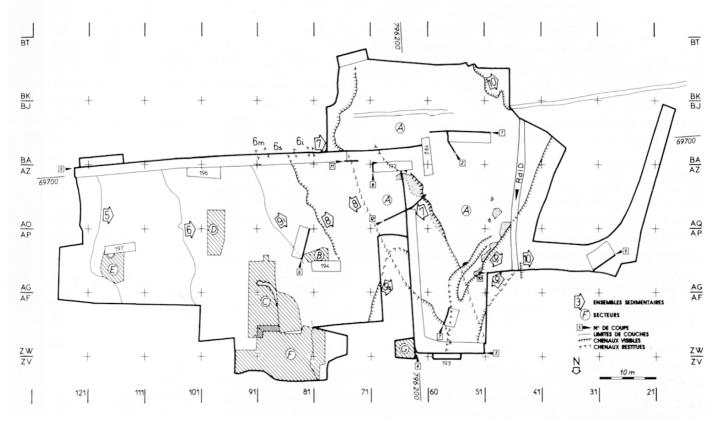
- la culture matérielle, avec la constitution d'une série de référence permettant, d'une part, une approche culturelle et géographique, les premières comparaisons suggérant des contacts privilégiés avec le domaine nord-oriental, et permettant d'autre part une recontextualisation des séries anciennement exhumées;
- la fouille pouvait offrir des données sur la nature et l'organisation d'une occupation de la fin du premier Age du fer.



1 Cadre géomorphologique et topographique de l'Est lyonnais, limité au nord et à l'ouest par le Rhône, au sud par les collines des Balmes viennoises. Position des tronçons autoroutiers et situation du gisement de Communay/la Raze de la Dame, au débouché de la Combe Garenne qui relie la vallée de la Sévenne à celle de l'Inverse (d'après Mandier 1984, fig. 64, simplifiée).



12 Situation du gisement dans l'emprise de l'échangeur.



13 Plan général du site, position des tranchées et des coupes, position des secteurs fouillés. Répartition et chronologie des chenaux.

L'aménagement d'un échangeur à cet endroit pouvait ne pas nécessiter d'intervention archéologique, les terrassements devant se limiter à un simple décapage de la terre végétale. Cependant, trois raisons nous ont conduit au choix inverse :

- la garantie d'un décapage superficiel de la part des entreprises n'était pas suffisante pour éliminer la possibilité d'une destruction, même limitée;
- le sommet de certains aménagements repérés en sondage correspondait à la base de la terre végétale ;
- le compactage des remblais pouvait avoir un impact négatif non négligeable sur la conservation des témoins archéologiques.

1.2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Les observations des sondages d'évaluation, réalisés sur des zones relativement pauvres en vestiges, laissaient supposer l'absence de niveau archéologique. L'intervention devait se limiter à l'extraction des couches supérieures, qui ne renfermaient aucun témoin en place, et à la fouille des aménagements en creux. Le décapage mécanique ne révéla finalement que des vestiges ténus du Hallstatt final. Par contre, une couche archéologique de la Tène moyenne, ainsi qu'une petite surface du début du Bronze final, furent découverts (Vital 1993a).

Un certain nombre d'anomalies ont pu être décrites au cours des décapages manuels. Ce terme, emprunté à B. Soudsky, présente un caractère de neutralité par rapport à celui de structure. Il se définit ainsi (Vital 1984b, 13): « toute discontinuité relative observée dans un sédiment, qu'il soit vu en coupe ou en plan ». A l'analyse de ces différentes anomalies, nous distinguerons finalement des anomalies sédimentaires, à caractère naturel, et des aménagements anthropiques. La banalité des vestiges et leur faible densité ne nous à pas conduits à utiliser un langage descriptif particulier. Les choix se sont portés sur les aspects suivants:

- relevé en plan de la totalité des témoins, économisant ainsi la tenue d'un bordereau d'enregistrement ;
- description et numérotation des anomalies sédimentaires et des aménagements selon une suite continue (A1, A2..., An);
- prélèvement des vestiges par m², les plans devant être suffisamment précis pour permettre de retrouver éventuellement l'emplacement des pièces dans les carrés en livrant plusieurs;
- topographie des surfaces décapées et non de chacun des objets, la probabilité d'un sol unique étant forte ;
- assortir ces différentes opérations de descriptions détaillées.

Ces derniers choix avaient pour but de substituer une approche rapide et raisonnée à une approche maximaliste. Il nous semblait que cette dernière pouvait ne pas s'imposer dans le cas de cette fouille. Elle était de toute façon difficilement compatible avec le calendrier et le budget prévisionnels.

1.3. CADRE GÉOMORPHOLOGIQUE ET SITUATION

Deux travaux récents consacrés à la géomorphologie de la vallée du Rhône, respectivement en aval et en amont de

Lyon, fournissent l'essentiel des données relatives à la région — l'Est lyonnais — traversée par le tracé autoroutier.

La totalité des informations livrées dans ce paragraphe leur est empruntée. Le premier concerne "Le relief de la moyenne vallée du Rhône du Tertiaire au Quaternaire" (Mandier 1984) et le second, "Le Rhône du Léman à Lyon", est une étude de l'évolution morphologique de la plaine du Haut-Rhône français et des relations liant l'Homme et le fleuve (Bravard 1987).

L'Est lyonnais compose une entité spécifique du point de vue géomorphologique (fig. 1). Elle s'individualise parfaitement du plateau de la Dombes au nord, du plateau calcaire de Crémieu à l'est, et des collines des Balmes viennoises et des Terres Froides au sud. Sa topographie contrastée et cloisonnée résulte essentiellement de l'action des glaciations quaternaires et particulièrement des deux dernières, Riss et Würm.

Il est possible de distinguer trois ensembles structuraux majeurs dans l'Est lyonnais :

- Les collines radiales formées d'une ossature mollassique et d'une couverture sédimentaire rissienne qui comprend deux ensembles rythmés à cailloutis fluvio-glaciaires recouverts de formations morainiques. Des lœss et des lehm coiffent ces dépôts. Ces collines radiales constituent des reliefs notables, bien que peu accusés, d'axe est-ouest. Celles du bois de Cornavent et du bois de Saint-Jean, séparées par la Combe Garenne et qui constituent la limite nord-ouest des Balmes viennoises, se développent entre 350 et 360 m d'altitude.
- Les terrasses fluvio-glaciaires qui affectent une topographie monotone s'opposant au moutonnement des massifs radiaux. Elles occupent les couloirs isolés par les précédents, à une altitude moyenne de 200 m, et comprennent plusieurs niveaux emboîtés à l'est, se fondant en nappe unique à l'aval. Ces niveaux, constitués en majorité de galets, correspondent aux deux stades d'avancée maximum du glacier würmien, de la phase de Grenay (Mandier 1984, fig. 76). Un interstade Würm moyen sépare les deux pulsations majeures ancienne et récente du glacier würmien. Au nord de Chasse (fig. 1), plusieurs terrasses fluvio-glaciaires, datées du Mindel au Würm, s'étagent en rive gauche du Rhône qu'elles dominent à des altitudes variant de 190 à 250 m environ (*ibid.*, fig. 90).
- Les plaines alluviales holocènes. La sédimentation est particulièrement active dans la plaine du Rhône au lit majeur contraint par les reliefs entre 170 et 175 m d'altitude. Elle est également marquée au pied nord des Balmes viennoises, dans la partie amont des petites vallées de l'Ozon et de l'Inverse qui convergent dans la plaine de Marennes particulièrement riches en zones humides récemment drainées.

Quoique encore peu nombreux, les arguments chronologiques (date radiocarbone et témoins archéologiques) permettent de penser que la plaine du Rhône dans la zone humide de Vaulx-en-Velin/Miribel/Jonage, au nord, a connu un exhaussement important, de l'ordre de plusieurs mètres. Ce phénomène se rapporterait au Subboréal et au Subatlantique, un tronc fossile extrait d'une gravière à Meyzieu-Les Simondières ayant par exemple fourni une datation de 3600 ± 60 B.P. Une phase d'incision du Rhône suivit durant les époques historiques (Bravard 1987, 57-59).

Le gisement de la Raze de la Dame à Communay s'inscrit dans le troisième ensemble structural, au lieu-dit "le Plan" (fig. 1). Il est situé dans la dépression séparant deux ensembles morphologiques :

à l'ouest, les moraines frontales et les moraines d'ablation des collines radiales de Chasse-Ternay-Simandres.
 Elles portent une couverture de lœss et s'articulent avec les terrasses fluvio-glaciaires de rive gauche du Rhône;

 à l'est, les collines de Vienne, à couverture morainique Riss ancien, dont la bordure occidentale est constituée de dépôts loessiques localisés et en partie déplacés.

Le site occupe les berges et l'axe d'un vallon fossile actuellement comblé et drainé par un réseau de chenaux, dont celui appelé raze de la Dame (fig. 2), qui grossit en aval le ruisseau de l'Inverse. Ce vallon prolonge une échancrure bien marquée dans la topographie du front nord des Balmes viennoises, la Combe Garenne, point de passage obligé qu'emprunte actuellement la RN 7.

2

Nature, succession et extension des sédiments

Plusieurs coupes totalisant plus de 130 m de relevés ont été réalisées. Malgré cet effort de compréhension, notre vision de l'histoire sédimentaire du site reste très partielle. Plusieurs raisons expliquent ce fait :

- l'extrême complexité des dépôts en zone de contact et en milieux glaciaire Pléistocène et alluvial Holocène;
- la méconnaissance de la sédimentation profonde qu'expliquent les possibilités techniques de la pelle mécanique.
 Les observations n'ont ainsi pu être poursuivies au-delà de 4,5 m de profondeur (coupe 3, fig. 4), l'instabilité des formations rencontrées constituant d'autre part un facteur limitant pour une approche en tranchée;
- la discontinuité des relevés, un certain nombre d'unités sédimentaires étant associées par hypothèse au sein d'un même ensemble;
- l'absence d'analyse sédimentologique, la nature des formations étant définie par examen oculaire.

2.1 STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

L'histoire morphologique, la succession et la datation des dépôts, peuvent être approchées en individualisant 11 ensembles sédimentaires représentés sur 12 coupes. Huit d'entre elles, présentées ici (fig. 4 à 7), synthétisent les informations. Les sédiments s'appuient à l'est sur l'édifice morainique du bois de Saint-Jean, ce qui leur confère une pente légère vers l'ouest. Vers la plaine, leur profil s'horizontalise rapidement.

Ensemble 0 (fig. 4, coupe 3)

Cet ensemble est ainsi qualifié à cause des incertitudes qui pèsent sur sa nature exacte. Constitué de galets de 10 cm de classe granulométrique dans une matrice sablo-graveleuse, il pourrait s'agir de formations morainiques. L'origine fluvio-glaciare ou alluviale ne peut toute-fois être exclue.

Ensemble 1 (fig. 5, coupe 5)

Couche limoneuse beige montrant des traces de carbonates en fibrilles. Son sommet est plus compact, plus rouge, avec de petits gravillons. Elle pourrait correspondre aux læss würmiens localement déposés sur les moraines du Riss.

Ensemble 2 (fig. 5, coupe 5)

Formation limoneuse mouchetée de transition, à passée de cailloutis roulés mal classés de 2-3 cm. Son sommet de limons argilo-sableux beige renferme moins de cailloutis. Cet ensemble 2 évoque un colluvium.

Ensemble 3

Il n'existe aucune continuité stratigraphique entre les différentes unités sédimentaires rattachées à cet ensemble (fig. 4 à 7, coupes 3 à 6). Ce sont des sables argileux marron oxydés (coupe 5, mètres 92 à 110), des limons marron oxydés traversés de fentes à remplissage décoloré gris verdâtre et parois oxydées (coupe 5, mètres 81-82, coupes 3, 4 et 6). Les indentations oxydées à remplissage spécifique pourraient relever d'un paléosol périglaciaire en place, tronqué. Dans ce cas, les formations de ce type pour-

raient être antérieures à l'ensemble 1. Leur toit se situe vers 220,80 m d'altitude (coupe 5), un peu plus bas vers l'ouest (220,10 m, coupe 3). Seuls les sables argileux marron oxydés (coupe 5, mètres 92 à 110) caractériseraient alors l'ensemble 3.

Il n'est pas possible de rattacher les limons sablo-argileux brun non oxydés du sondage profond de la coupe 3 à un quelconque ensemble sédimentaire.

Ensemble 4

Sur la coupe 5 (fig. 5), où il est le plus développé, c'est une succession de 5 couches à dominante limoneuse vers l'est, plus sableuses vers l'ouest, un peu plus argileuses et oxydées de la base au sommet. Leur coloration varie du marron à l'ocre. Elles sont les premières à être ponctuées de charbons de bois. Le niveau limoneux ocre sommital pré-

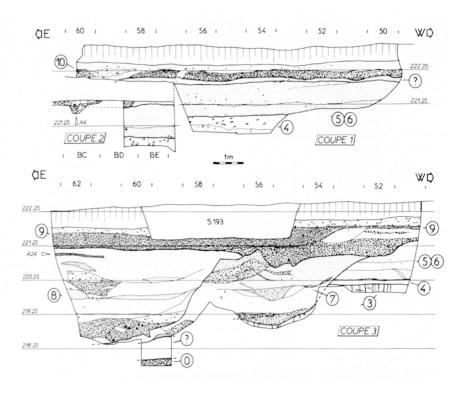
sente les mêmes inclusions centimétriques de sédiments plus argileux beige à jaune, que celles présentes dans les limons de même nature des coupes 1, 2, 4 et 6 (fig. 4 et 6).

La correspondance avec les limons sableux marron violacés qui surmontent l'ensemble 3 sur la coupe 3 (fig. 4) n'est pas assurée.

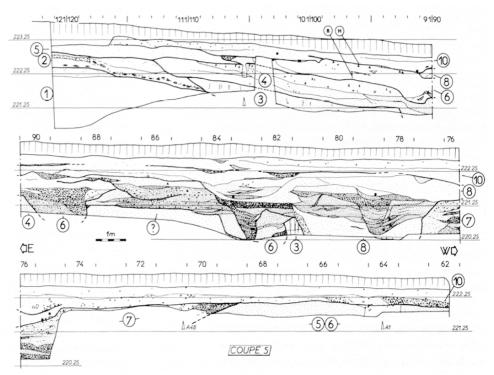
Un creux anthropique (fosse) de forme tronconique à été observé sur la coupe 5 (fig. 5, mètre 106) au sommet de l'ensemble 4. C'est le plus ancien aménagement connu du site, mais il reste indatable faute de document.

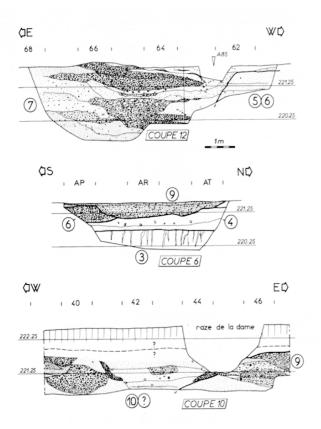
Ensemble 5

Sur la coupe 5 (fig. 5, mètres 106 à 121), des limons sableux brun rouge, dont le sommet supporte des témoins du Hallstatt final, succèdent à l'ensemble 4. Ils constituent le sommet de l'édifice sédimentaire dans lequel l'érosion linéaire va ensuite se marquer.



- 4 Relevés stratigraphiques des coupes 1, 2 et 3. Les ensembles sédimentaires sont numérotés et cerclés. *Triangles noirs*: céramiques protohistoriques; *carrés noirs*: tuile, céramique et métal gallo-romains; *triangles blancs allongés*: position des aménagements anthropiques.
- 5 Relevé stratigraphique de la coupe 5. L'échelle des longueurs est réduite d'un facteur de 2,5 sur le premier tiers du relevé. Les ensembles sédimentaires sont numérotés et cerclés. Les horizons B et H correspondent successivement aux surfaces d'occupation possibles du début du Bronze final et de la fin du Hallstatt. *Triangles noirs*: céramiques protohistoriques; carrés noirs: tuile, céramique et métal gallo-romains; triangles blancs allongés: position des aménagements anthropiques.





Relevés stratigraphiques des coupes 12, 6 et 10. Les ensembles sédimentaires sont numérotés et cerclés. *Triangles noirs*: céramiques protohistoriques; carrés noirs: tuile, céramique et métal gallo-romains; cercle noir (mètre 40): monnaie des XIVe-XVIe s.; triangle blanc allongé (A85): remplissage anthropique comblant une cuvette.

Sur la coupe 1 (fig. 4), 3 couches sableuses (base de l'ensemble) à limoneuses (sommet de l'ensemble) se déposent. Le niveau sommital limono-sableux ocre rougeâtre à ponctuations sableuses jaunes, qui se biseaute vers l'ouest, trouve sa correspondance à la base de la tranchée 5 (fig. 5, mètres 62 à 69). La première couche sableuse a livré un tesson dont l'aspect rappelle les productions de l'Age du bronze (fig. 4, coupe 2). Par sa nature, cette épaisse succession de sédiments se rapproche à la fois de l'ensemble 5 de la coupe 5 et de certaines unités de l'ensemble 6 de la même coupe, à l'altitude desquelles elles se situent. L'absence de raccord stratigraphique empêche de privilégier l'un des termes de l'alternative.

Les limons sableux marron un peu rouge situés sur la coupe 4 (fig. 7) entre les ensembles 4 et 7 ne trouvent pas d'équivalence directe. La présence de carbonates dans la partie supérieure de la séquence évoque toutefois le sommet de l'ensemble 5 ou 6 de la coupe 1.

Les trois couches horizontales de sables limoneux brun à beige ocre de la coupe 3 (fig. 4, mètres 51 à 53) s'apparentent plus à celles de la coupe 12 (fig. 6, mètres 61-62) qu'à l'ensemble 5 ou 6 de la coupe 1.

Ensemble 6

Avec l'ensemble 6 commence une nouvelle grande phase de l'histoire sédimentaire du site. Celle-ci sera dorénavant marquée par d'importants phénomènes érosifs linéaires et en nappe, qui ont laissé leurs traces sous forme de chenaux et de rigoles à remplissages sablo-graveleux.

Trois phases d'incision sont bien marquées sur la coupe 5 (fig. 5):

- 6 inférieure (mètres 82 à 84);
- 6 médiane (mètres 89 à 92);
- 6 supérieure (mètres 85 à 88), qui s'insère dans une séquence sommitale limoneuse peu sableuse gris brun à ocre.

Les descriptions et les données topographiques permettent de penser

que la surface archéologique de la zone F (fig. 3), occupée aux alentours des XIV^e-XIII^e s. av. J.-C., trouve une correspondance dans l'interface marqué très localement entre les mètres 96 et 97 vers 222,20/222,30 m d'altitude. Toutefois, la présence d'un tesson d'aspect Bronze final en limite est du chenal 6 médian, antérieur, laisse à penser que la surface archéologique du début du Bronze final pourrait être corrélée à la base de l'ensemble 6 dans les mètres 93 à 103.

Il n'est par contre pas possible de préciser les relations entre la surface archéologique possible de l'interface et le chenal 6 supérieur. L'ensemble 6 n'apparaît plus ensuite que sur la coupe 6 (fig. 6).

Ensemble 7

Sur la coupe 5, des mètres 69 à 76, on observe un chenal bien développé dont l'orientation (fig. 3) suppose qu'il corresponde à la fois à la série de chenaux les plus anciens de la coupe 3 (fig. 4) et à un groupe très complexe de formations emboîtées de la coupe 12 (fig. 6). Nous distinguons parmi ces dernières :

- 7 inférieure, qui sont les graviers et sables de la coupe 5 (mètres 69 à 76) et la rigole graveleuse la plus ancienne de la coupe 12 (fig. 6) reportée sous forme de log stratigraphique sur la coupe 4 (fig. 7) à l'intersection des mètres AS-AT 64-65. Une rigole de la coupe 8, se biseautant dans le mètre 69 sur la coupe 5 et corrélée à 7 inférieure, à livré un culot de fer scoriacé;
- 7 médiane, définie uniquement sur la coupe 12, et qui se biseaute vers le sud dans la bande BA comme nous avons pu l'observer sur la coupe 8. Elle a livré un fragment de céramique peinte de la fin de la période hallstattienne (fig. 17, n° 12);
- 7 supérieure, observée comme la précédente sur la coupe 12. Elle occupe une dépression centrée sur AM-AW 57-70 et renferme quelques fragments céramiques en position secondaire datés du Hallstatt D3 (500-450 av. J.-C. environ). Entre 7 moyenne et 7 supérieure s'intercale un niveau de limons sableux brun gris, à profil en cuvette, qui à livré de nombreux fragments de céramiques hallstattiennes, de charbons et de limons cuits. La dernière rigole de graviers est surmontée d'un mince niveau de limons sableux brun clair dont on peut noter le biseautage vers le nord sur la coupe 4 (fig. 7), dans la bande AS.

Le toit de l'ensemble 7 correspond à une surface d'occupation (décapage 2) de la période de la Tène (LT C, vers 250-150 av. J.-C.) mais aussi gallo-romaine d'après quelques rares vestiges mêlés à ceux de la période laténienne. Cette surface semble avoir été l'objet d'une érosion non destructive attestée sur la coupe 4 par des lentilles et des couches de sables, de graviers et de galets. La localisation topographique de ces dernières peut trouver une origine dans le profil en cuvette du sommet des formations support.

La correspondance entre les rigoles de la coupe 12 et les unités de nature comparable, très proches, de la coupe 4 (fig. 7) n'est pas connue. Sur la coupe 4, le niveau limono-sableux le plus ancien de ceux pouvant correspondre à l'ensemble 7, a livré à son sommet des tessons d'aspect hallstattien final.

L'équivalence entre les trois rigoles de sables et graviers de la coupe 12 et celles de la coupe 3 n'est pas possible, malgré que cette dernière montre aussi trois grands ensembles de même nature.

Des placages limoneux bruns situés le long du chenal dans la zone A (fig. 3, secteur AI-AS 47-52) pourraient correspondre à 7 médiane ou supérieure.

En limite des bandes AS-AT s'intercalent des niveaux limoneux (décapage 1), produit du remaniement des limons immédiatement sous-jacents. Leur nombre et leur insertion stratigraphique de détail n'ont pu être précisés au niveau du fond de la tranchée.

Ensemble 8

Cet ensemble 8 est très bien marqué en stratigraphie, exclusivement sur les coupes 3 (fig. 4), 4 (fig. 7) et 5 (fig. 5). Il a recoupé des vestiges d'installation de la fin de la Protohistoire ou gallo-romaine dont les

A\X/

17 Relevé stratigraphique de la coupe 4. Les ensembles sédimentaires sont numérotés et cerclés. Triangles noirs: céramiques protohistoriques; allongé : position de la zone de li-

carrés noirs : tuile, céramique et métal gallo-romains ; triangle blanc (7)mons cuits A24. COUPE 4 ΦN SD ZZ AB AD AF AJ éléments — tuile, clou — figurent dans ?)

les chenaux en position secondaire. Cet ensemble 8 regroupe une succession très complexe et développée de couches limoneuses à sableuses et de rigoles à remplissage de sables et de graviers. Des incisions sont localement bien mar-

quées, se présentant sous la forme d'un emboîtement complexe sur la coupe 5.

Les témoins anthropiques en place sont représentés par une sole de limons cuits et des restes osseux (A24), correspondant à une occupation historique (gallo-romaine ?), durant une phase d'amélioration des conditions hydrologiques (coupes 3 et 4, mètres 62-63 et ZW-ZX, fig. 4 et 7). Hors des chenaux, les limons sableux pourraient se disperser vers l'ouest, dans le secteur de la coupe 1 où il est possible qu'ils apparaissant (fig. 4).

Les chenaux que nous décrivons ensuite montrent un changement d'orientation. Des ensembles 6 à 8, les incisions suivaient un axe sudest/nord-ouest. A partir de l'ensemble 9, les nappes et les chenaux s'orientent au nord-nord-est/sud-sud-ouest. Ils ont été identifiés sur la zone centrale de fouille (zone A, coupes 1 à 4). Les formations sont plus lacunaires et ne bénéficient pas d'un raccord direct dans la partie est de la fouille.

Ensemble 9

Des incisions de près de 50 cm de profondeur, pour 1 m de large en moyenne, correspondent à une première phase (fig. 4, coupe 3). Le remplissage est constitué de sables, galets et graviers qu'accompagnent latéralement des bancs de sables plus fins. Ces rigoles bien marquées recoupent une tombe à incinération en pleine terre d'époque gallo-romaine, qui fournit un terminus post quem du début de notre ère au déroulement de l'érosion.

Une nappe très développée à dominante de graviers et galets scelle ces premières rigoles. Elle n'apparaît pas sur les coupes situées au sud, audelà de la coupe 6 sur laquelle elle est toujours présente (fig. 6), du fait d'un biseautage qui n'a pu être observé en plan. Cette couche épaisse efface définitivement dans la topographie les bords du chenal de l'ensemble 8 (fig. 4 et 7).

Ensemble 10

Il regroupe deux couches de nature différente, de la base au sommet :

- une nappe à dominante de galets et graviers, bien visible sur la coupe 1 (fig. 4). Les éléments montrent parfois un tri granulométrique, les plus grossiers se répartissant dans la partie supérieure de la couche. Le profil de celle-ci est irrégulier et est affecté de recoupement et emboîtements où alternent sables, galets et graviers, sur la partie ouest de la coupe 5 et sur la coupe 1;
- un niveau à dominante sablo-limoneuse, à rares graviers, qui trouve une continuité sur la coupe 5 à partir d'une variation latérale située en

Cet ensemble 10 est érodé au sud (fig. 7, coupe 4, mètres AH-AI). Les formations datées les plus récentes apparaissent sur la coupe 10

(fig. 6). Leur rapport avec l'ensemble 10 n'est pas connu, bien qu'elles s'inscrivent globalement dans les mêmes processus sédimentaires. L'élément chronologique est représenté par une monnaie de bronze des XIVe-XVIe s. de n. è. (fig. 6, mètre 40).

2.3. SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

AS

L'alluvionnement prend une part importante dans la sédimentation du site. Le début de ce processus serait antérieur au début du Bronze final (ensembles 5 et 6). Il se manifestera, comme en atteste le toponyme "la Palud" dans la plaine de Communay, jusqu'à ce que les drainages modernes canalisent la plupart des flux. Les différents thalwegs connaissent un changement d'orientation, se décalant simultanément vers l'ouest.

L'occupation hallstattienne reconnue en sondage s'avère avoir été très érodée comme l'indiquent les vestiges trouvés dans différents niveaux d'alluvions. L'ampleur des phénomène naturel était insoupçonnable compte tenu des méthodes d'évaluation retenues. Ce que pouvait en laisser voir le sondage 193 par exemple (fig. 4, coupe 3) est très en deçà d'une réalité qui n'a d'ailleurs pu être qu'effleurée...

La succession et la chronologie des phases de sédimentation s'établissent ainsi:

- ensembles 1 à 3 : sédimentation würmienne à post-würmienne, la succession 1 + 2-3 étant une hypothèse;
- ensembles 4 et 5 : colluvium non daté ;
- ensemble 6 : chenalisations pour partie antérieures à 1400 av. J.-C., pour partie postérieures;
- ensemble 7 : chenalisations postérieures à l'occupation hallstattienne datée de 500-450 av. J.-C. environ, qu'elles remanient ;
- surface de l'ensemble 7 : occupation de la Tène C, vers 250-150 av. J.-C., et vestiges gallo-romains;
- ensemble 8 : chenalisations bien marquées d'époque gallo-romaine ;
- ensemble 9 : chenalisations bien marquées post-romaines ;
- ensemble 10: chenalisations probablement inscrites dans la fourchette XIVe-XVIe s.

3 Les occupations protohistoriques

3.1. L'OCCUPATION DU BRONZE FINAL

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

Des témoins d'une occupation du Bronze final ont été observés en limite nord de la fouille (fig. 3, zone F). Ils reposaient sur la berge orientale d'un paléochenal à remplissage un peu plus sableux et carbonaté, renfermant des charbons de bois diffus (fig. 8). Ce chenal se rattache aux formations les plus anciennes de l'ensemble sédimentaire 6. De rares fragments de céramique et de tuile gallo-romains ont aussi été dégagés sur la partie est du sol, et surtout dans une rigole peu profonde, à remplissage de graviers et sables de 0-2 cm, d'orientation sud-est/nord-ouest.

LES VESTIGES

Ils sont composés de pierres cristallines souvent éparses, parfois rubéfiées et thermoclastées, et d'assez nombreux fragments de céramiques ayant permis la restitution de plusieurs profils (fig. 15 et 16). Plus d'une dizaine de récipients sont représentés.

La plupart des pierres, même celles de classe > 10 cm, sont posées à plat sur le sol. Une dizaine de fragments rubéfiés et éclatés sont mêlés aux trois concentrations de céramiques et principalement à celle du secteur ZW81-82. Aucun élément se suggère d'aménagement probant de maintien ou de calage. Deux regroupements sont présents en ZT87 avec une pierre verticalisée et en ZW85-86.

La céramique se concentre en trois amas distincts. Les fragments d'un grand vase biconique se dispersent dans les deux amas nord, alors que ceux de trois formes de dimensions inférieures et comparables sont rassemblés en ZW-ZX 81-82. La répartition des tessons permet de conclure à une répartition différentielle des récipients et à une discrimination fonctionnelle en plan.

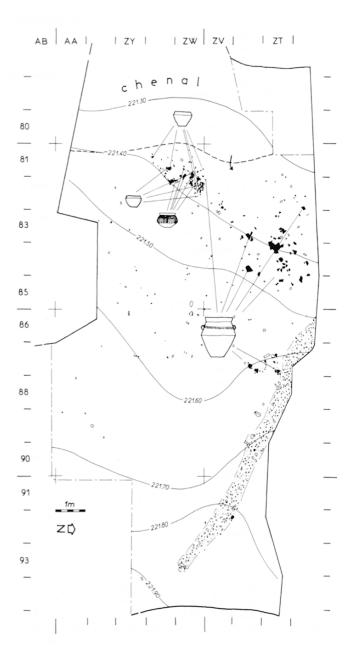
INTERPRÉTATION

L'exiguïté de la surface fouillée, en limite d'emprise, ne permet pas d'interprétation. La dispersion des vestiges céramiques et la présence de pierres rubéfiées évoquent toutefois une zone de rejets. L'intérêt de cette découverte réside surtout dans le synchronisme des pièces céramiques.

3.2. L'OCCUPATION HALLSTATTIENNE

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

Les vestiges hallstattiens, qui semblent correspondre à une seule phase d'occupation de la fin de cette période, ont été



8 Zone F. Surface du début du Bronze final conservée le long d'un paléo-chenal.

découverts soit en position primaire dans la partie est de la fouille, soit en position secondaire dans des chenaux sablograveleux scellés par la surface d'occupation laténienne.

Les témoins en place reposaient sur les limons plus ou moins sableux des ensembles 5 et 6 (fig. 5, coupe 5). La troncature de ces deux ensembles a ménagé une surface régulière en légère pente est-ouest.

LES VESTIGES

Ils sont représentés par de rares aménagements et des témoins céramiques exhumés dans les zones B, C, D et E (fig. 3) et dont le détail est le suivant :

Zone B

- A53 (AL-AM81): calage comprenant 2 galets de 10 cm à fort pendage centripète (70°);
- deux pierres éparses, un charbon, de plus nombreux nodules de limons cuits et 5 tessons (fig. 17, n° 10).

Zone C

- quelques pierres, nodules de limons cuits et céramiques éparses $(<1/m^2)$;
- une meule de 21 x 10 cm (AL89);
- une portion de fossé décrivant un arc de cercle (A50 en AD-AH 87-90). Il est large de 0,7 à 1 m, pour une profondeur de 5 cm, dans sa partie la plus large, à 13 cm au point le plus étroit (AH89). Le remplissage est composé de sables limoneux marron gris ponctué de charbons (1 à 10/m²), parfois concentrés localement, et de pierres éparses. La coupe la plus développée (fig. 9) indique que le comblement s'est effectué, au point observé, depuis l'extérieur. La céramique est un peu plus abondante et mieux conservée qu'en surface, avec un tesson décoré (fig. 17, n° 8);
- deux groupes de deux galets de 5 x 15 cm, dont un incliné, en AA90 (A51) et ZZ90 (A52), qui pourraient constituer les restes de calages.

Zone D

Rares charbons et nodules de limons cuits, pierres et tessons épars (fig. 17, n° 6 et 7).

Zone E

- pierres et tessons épars au nord-est d'A58;
- A58 (AL-AM 116-117), fosse à profil irrégulier en cuvette, de 1,50 m de diamètre pour 25-30 cm de profondeur. Le remplissage, hétérogène, est de nature limono-sableuse de coloration brune, à charbons, parfois concentrés. La céramique est bien représentée (fig. 17, n° 1 à 5). Les pierres regroupent une dalle de schiste et des galets, certains brûlés.

Zone F

Quelques fragments céramiques.

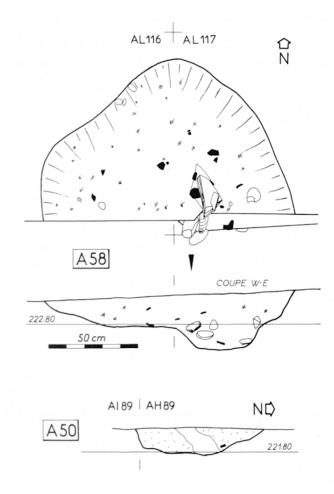
NATURE DE L'OCCUPATION

Une interprétation d'ensemble des vestiges est impossible compte tenu de leur ténuité et de leur dispersion. La surface livrant des informations est supérieure à 1 000 m², sans tenir compte des tessons hallstattiens remaniés dans les niveaux des coupes 12 et 4 (fig. 6 et 7). Les témoins — calages, fosse, céramique domestique, meule, nodules de limons cuits, pierres rubéfiées, charbons — évoquent toutefois des activités domestiques. La fonction du tronçon de fossé circulaire reste inconnue. Comme pour le Bronze final, l'intérêt des découvertes réside à la fois en l'existence même du site dans un espace géographique non documenté, et dans les rares témoins céramiques.

3.3. L'OCCUPATION LATÉNIENNE

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

La zone A se développe à l'est du gisement sur 611 m² environ et présente un pendage sud-est/nord-ouest peu marqué (3,3 %). Des vestiges d'occupation datant en très large



Plan et coupe de la fosse A58 (zone E). En noir : céramiques ; hachures : charbons ; pointillés : nodules de limons cuits ; pierres en blanc. Coupe de la rigole curviligne A50 en AH89 (zone C).

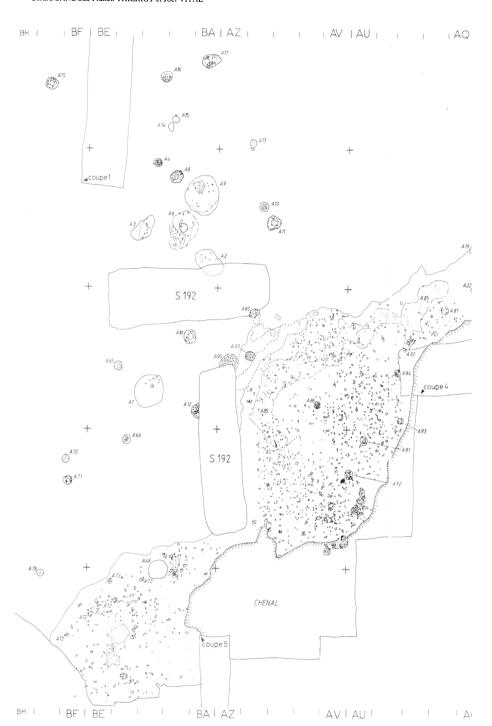
majorité du second Age du fer sont conservés sur une aire subtriangulaire de 336 m² encadrée par des chenaux historiques (ensemble 8, d'axe sud-est/nord-ouest, vers l'est; ensembles 9 et 10, d'axe sud-sud-ouest/nord-nord-est, vers l'ouest (fig. 10, pages suivantes). Ces deux réseaux de chenalisation convergent en AF-AG 55-56, marquant ainsi la limite septentrionale de la surface préservée. Aucune structure n'est attestée au sud de la bande BI.

Les vestiges sont constitués par une série de structures en creux (fosses, trous de poteaux) s'ouvrant directement sous les graviers de l'ensemble 10. Une couche conservant des vestiges sur une bande d'axe sud-est/nord-ouest occupe la limite ouest de la zone.

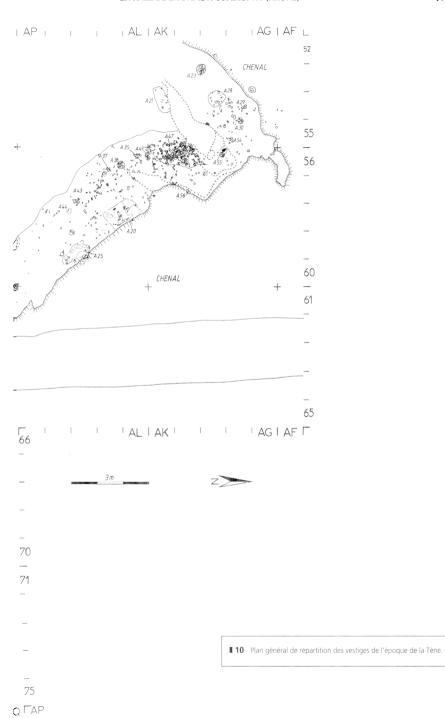
LES AMÉNAGEMENTS EN CREUX

Ils sont situés dans la partie méridionale du secteur, de part et d'autre du sondage 192.

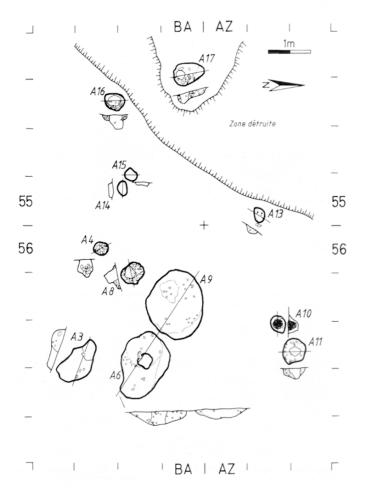
- ♦ A l'ouest de celui-ci, deux alignements parallèles de trous de poteaux orientés est-nord-est/sud-sud-ouest ont été reconnus (fig. 11).
- Le plus méridional se développe sur 5,70 m de long. Il est constitué d'ouest en est par :



173



- A16 (BB-BC53; cote 221,86 m). Anomalie circulaire de 45 cm de diamètre pour 30 cm de profondeur. Son remplissage est constitué d'une couronne de graviers (classe dominante : 0,5-1 cm) de 10 cm d'épaisseur qui contient quelques éléments plus grossiers, puis d'une poche centrale circulaire de 30 cm de diamètre comblée par des limons argileux gris foncé peu charbonneux, constituant le négatif du poteau.
- A14 et A15 (BB-BC 54-55; cote 221,87 m). Le remplissage de ces deux anomalies circulaires, de 30 cm de diamètre, est conservé sur une dizaine de centimètres. Il est formé de limons argileux gris charbonneux pouvant représenter le négatif de deux poteaux jumelés.
- A8 (BB56-57; cote 221,93 m). Trou de poteau de forme et de dimensions proches de celles de A16, la seule différence résidant dans le comblement très charbonneux du négatif du poteau de A8.
- A6 (BA-BB 58-59; cote 221,94 m). Cuvette ovalaire orientée sudest/nord-ouest qui mesure 1,40 m de long sur 1 m de large, pour une profondeur conservée de 0,28 m. Elle est comblée par des limons sableux brun jaune à bruns à inclusions sableuses jaune pâle accompagnés de rares graviers et galets entiers ou thermofractés (classe 4-6 cm) et par quelques charbons et nodules de limons rubéfiés. Le matériel archéologique consiste en quelques tessons de céramique protohistorique. Au centre de la structure, le négatif du poteau est formé par un creux de 28 cm de diamètre visible en plan et en coupe. Il est rempli de limons sableux brun gris peu charbonneux, auxquels sont mêlés de nombreux nodules de rubéfaction, vingt galets entiers non brûlés (classe 4-6 dominante) et trois éclats présentant des traces de chauffe. Le bord sud-ouest de la structure est marqué par un galet de classe 8-10 à pendage centripète, témoin d'un calage vraisemblable.



11 Aménagements en creux de l'époque de la Tène, situés à l'ouest du sondage 192.

Les intervalles séparant les structures de cet alignement sont très homogènes et varient de 1,83 à 1,95 m.

- Le second alignement, distant de 3,20 m du précédent et d'orientation identique, est constitué par :
- A13 (AY55 ; cote 221,80 m). Anomalie circulaire d'un diamètre de 30 cm, dont le remplissage, conservé sur 10 cm d'épaisseur, est formé de limons sableux gris brun charbonneux contenant quelques nodules de sédiments rubéfiés.
- A10 (AY57-58; cote 221,81 m). Anomalie circulaire de 30 cm de diamètre pour 23 cm de profondeur, comblée de limons sableux ocre rouge renfermant de rares charbons. Le négatif du poteau est marqué au centre par un cercle de 20 cm de diamètre rempli de sédiment très charbonneux.
- A11 (AX-AY58; cote 221,84 m). Anomalie circulaire de 50 cm de diamètre et 22 cm de profondeur. Son remplissage est constitué de limons sablo-graveleux gris brun à ocre rouge (environ 15 % de graviers 1-3 cm), au centre desquels le négatif du poteau est marqué par une poche circulaire de 25 cm comblée de limons sableux gris brun homogènes.

Les structures A10 et A13, distantes de 2,40 m, constituent les pendants des trous de poteaux A6 et A8 de l'alignement méridional.

La structure A17 (BA52-53; cote 221,84 m), s'articulant sur A16, constituerait une perpendiculaire à l'ouest des deux alignements. A17 est une cuvette oblongue d'axe sud-sud-est/nord-nord-ouest de 70 cm de long pour 45 cm de large et 15 cm de profondeur. Elle est remplie de limons sableux ocre gris peu graveleux. Le négatif du poteau, dans la partie sud, est formé par un creux de 20 cm de diamètre et 22 cm de profondeur, limité par une couronne de graviers enserrant des limons sableux gris brun. La distance séparant ce négatif de l'équivalent en A16 est de 1,65 m et correspond approximativement à la moitié de l'intervalle reconnu entre A6 et A10. Cette organisation conduit à penser qu'un troisième poteau pouvait former l'angle nord-ouest de l'ensemble. Sa disparition, ainsi que celle d'un vraisemblable poteau formant le pendant septentrional de A14 et A15, peut s'expliquer par une érosion des niveaux par les graviers de l'ensemble 10, de 10 à 20 cm plus profonde dans ce secteur.

Il semble donc que nous soyons en présence d'une construction quadrangulaire (bâtiment I) sur 9 poteaux (10 en considérant le jumelage A14-A15) mesurant 5,90 m de long sur 3,60 m de large pour une superficie légèrement supérieure à 21 m². Bien que la taille des poteaux utilisés pour sa construction (données par des négatifs assez nettement lisibles) soit très homogène (de 25 à 30 cm de diamètre), les techniques mises en œuvre pour leur maintien sont variées puisque coexistent des creux simples (A13, A14 et A15), des structures entourées d'une couronne de graviers (A16, A8 et A11) et d'autres plus complexes encadrées d'une véritable fosse (A6) ou associant le négatif du poteau à un début de "tranchée de fondation" (A17; l'orientation du creusement de celle-ci offrant une bonne confirmation pour la perpendiculaire A16-A17). La répartition de l'emploi de ces différentes techniques s'avère être, dans l'état de la documentation, assez aléatoire. Il est en effet impossible d'associer l'une d'elles à une partie spécifique de la construction (structures de calage complexes devant offrir une plus grande solidité aux poteaux corniers par exemple). Peut-on en conclure une relative équivalence dans la qualité du maintien offert par ces différentes méthodes, leur utilisation au sein d'une même construction étant le fruit du hasard?

- Hormis cet ensemble bien organisé, la fouille de ce secteur a livré d'autres structures :
- A4 (BC56; cote 221,94 m). Anomalie de 25 cm de diamètre à l'ouverture pour 35 cm de profondeur conservée. Elle s'ouvre à proximité de A8. Son profil présente un étranglement sommital, la partie la plus large (36 cm) se situant 20 cm en dessous de l'ouverture. Son remplis-

sage est constitué de lœss sableux bruns contenant quelques charbons de bois et nodules de sédiment rubéfiés. Plusieurs galets thermofractés ou entiers (classe 6/8 dominante) témoignent de l'existence d'un calage. – A3 (BC-BD 58-59; cote 221,89 m). Cuvette oblongue d'axe sud-est-nord-ouest qui mesure 0,85 m de long sur 0,55 m de large, pour une profondeur conservée de 25 cm. Elle est comblée par des limons sableux bruns charbonneux renfermant plusieurs galets entiers. Son extrémité nord orientale est marquée par une zone circulaire de 45 cm de diamètre remplie de limons argileux gris foncé. La morphologie particulière de cette structure, proche de celle de A17, bien que moins lisible, nous conduit à l'interpréter comme trou de poteau. Le mobilier est constitué de quelques tessons de céramique non tournée.

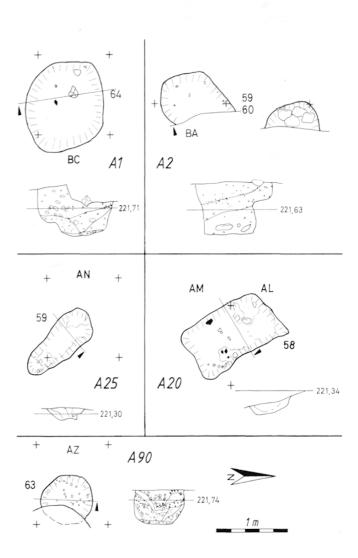
- A75 (BG53; cote 221,87 m; fig. 12). Anomalie de 45 cm de diamètre pour 18 cm de profondeur. Son remplissage consiste en une masse de sables limoneux bruns contenant 40 à 60 % de graviers et petits galets (1 à 4 cm) entourant le négatif du poteau matérialisé par un creux de 20 cm comblé de sables limoneux bruns homogènes. Bien que distant de A16 de plus de 4,50 m, sa position le place dans l'axe de l'alignement formé par cette structure et A17. Il nous est malheureusement impossible de déterminer s'il participe de la même construction, ou d'une autre dont il serait le seul témoin.
- A9 (BA57; entre A6 et A8; cote 221,92 m). Cuvette sub-circulaire de 1,30 m de diamètre ne contenant aucun mobilier. Son remplissage, conservé sur une vingtaine de centimètres de profondeur, est composé de limons sableux brun jaune peu graveleux à inclusions jaunes carbonatées. La partie ouest de la structure est marquée par une poche de sédiment limono-sableux brun gris charbonneux, aux contours mal définis, contenant d'assez nombreux nodules de rubéfaction (fig. 10).
- A2 (AZ-BA 59-60; cote 221,86 m). Fosse sub-ovalaire, orientée nord-est/sud-ouest, d'environ 1 m de long sur 0,70 m de large (fig. 11 et 12). Son remplissage, conservé sur 0, 65 m de profondeur, est constitué de bas en haut par :
- des limons peu sableux brun gris contenant quelques charbons, se développant sur un épaisseur variant de 30 à 15 cm du nord-ouest vers le sud-est. Ils renferment une dizaine de gros galets entiers (14-16 cm) portant de vraisemblables traces de chauffe. Les limons comblent un rétrécissement circulaire de 70 cm de diamètre débutant 30 cm sous le niveau d'ouverture et occupant la partie nord-est de la fosse;
- des sédiments de nature presque identique au niveau supérieur, ne s'en différenciant que par une proportion plus élevée de graviers (15 %, classe 0,5-1 cm dominante). L'interface entre ces deux couches est marquée par une plus forte densité de charbons et de nodules rubéfiés;
- des limons sableux bruns à inclusions jaunes peu graveleux, contenant quelques tessons de céramique non tournée, des charbons de bois et des nodules de sédiments rubéfiés. L'épaisseur de cette couche varie de 15 à 25 cm suivant un pendage nord-ouest/sud-est.

Le mobilier archéologique est peu abondant et uniquement constitué de céramique non tournée parmi laquelle sont identifiables plusieurs fragments de coupes à bords rentrants et quelques tessons de fonds (fig. 18, n° 6 à 8).

- ♦ Une construction quadrangulaire (bâtiment II) est également attestée à l'est du sondage 192 (fig. 13). Elle est définie par deux alignements de trous de poteaux orientés sud-sud-est/nord-nord-ouest.
- Le plus occidental d'entre eux est formé du sud au nord par :
- A68 et A69 (BG-BH64; cote 222,10 m). Ils sont distants de 15 cm suivant un axe sud-sud-est/nord-nord-ouest. A68 revêt une forme sub-circulaire de 30 à 35 cm de diamètre. Son remplissage, conservé sur 15 cm d'épaisseur est constitué de limons brûlés bruns à noirs contenant de rares galets (classe 2-4 dominante, principalement dans la partie sud). Le centre de la structure est marqué par une concentration de nodules et fragments de sédiment rubéfiés et indurés. A69 est un creux de 25 cm de diamètre pour 10 cm de profondeur. Il est comblé par des

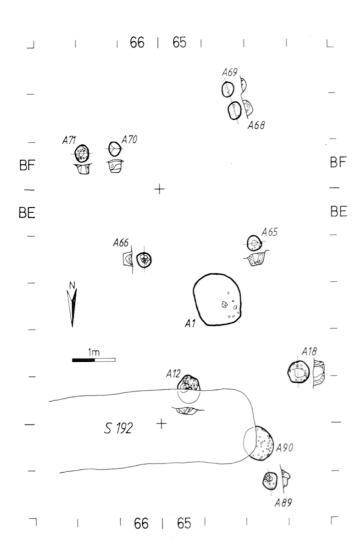
limons orangés à rouges incluant des nodules rubéfiés et un tesson de céramique non tournée.

- A65 (BD63; cote 221,99 m). Anomalie circulaire de 30 cm de diamètre et 25 cm de profondeur, comblée de sables limoneux ocres à ocre blanchâtre occupant le pourtour et limitant un cercle de 15 cm rempli de sables limoneux. Marron en surface, ils deviennent gris ocre en profondeur. Ces derniers contiennent de rares charbons et des nodules rubéfiés. Le fond du creusement, dans sa moitié nord, est marqué par plusieurs galets à pendage nord-est/sud-ouest.
- A18 (BA-BB62; cote 221,88 m). Anomalie circulaire de 45 à 50 cm de diamètre, pour 25 cm de profondeur. Les parois et le fond sont tapissés de limons sableux marron gris graveleux (30 % de 1-5 cm), témoignant d'un possible calage. Ces sédiments enserrent une zone centrale sub-circulaire de 25 cm de diamètre comblée de limons sableux gris peu charbonneux contenant quelques nodules de sédiments rubéfiés. La nature de cette structure est très proche de celle de A16, A8 et A11. Un intervalle constant de 2,95 m sépare ces trois trous de poteaux.
- L'alignement oriental est quant à lui formé, du sud au nord, par :
- A70 (BF66 ; cote 222,19 m). Anomalie circulaire de 30 cm de diamètre conservée sur 25 cm de profondeur. Son remplissage est constitué de bas en haut par :
- des sables limoneux brun gris carbonatés ;
- des sables limoneux brun rouge ;



■ 12 Plans et coupes d'aménagements en creux de l'époque de la Tène.

- des sables limoneux brun gris contenant de gros fragments de sédiments rubéfiés et quelques galets (classes 4-6 et 6-8 cm) à pendage centripète. Leur épaisseur est de 5 cm dans la partie ouest de la structure et de 15 cm dans sa moitié est ;
- une passée de limons argileux rubéfiés brune à violacée de quelques centimètres d'épaisseur. Elle scelle l'ouverture du creusement. Aucun négatif de poteau n'est lisible dans ce comblement.
- A71 (BF67; 0,75 m à l'est de A70; cote 222,14 m). Anomalie circu-
- laire de 30 cm de diamètre et 20 cm de profondeur. Elle est remplie d'une couronne de graviers (50 % de 1-4 cm) qui entoure un creux central d'une quinzaine de centimètres comblé de lœss sableux ocre gris.
- A 66 (BD66; cote 222 m). Anomalie de 30 cm de diamètre et 20 cm de profondeur. Son remplissage est constitué de læss sableux ocre carbonatés encadrant un poche circulaire de lœss très sableux noirs qui contient des nodules de sédiments cuits orangés et une dizaine de galets (classe 2-4 dominante).
- A12 (BA55; cote 221,80 m). Anomalie circulaire de 50 cm de diamètre pour 15 cm de profondeur conservée. Le remplissage, très proche de celui de A12, est formé de læss sableux gris brun homogènes ou graveleux (50 % classe 1-5 cm, la majeure partie des éléments les plus grossiers étant verticaux ou présentant un pendage centripète). Ils entourent une poche de 20 cm de diamètre comblée de læss sableux gris noir charbonneux contenant des nodules de sédiments rubéfiés et un tesson protohistorique. Cet ensemble, légèrement décentré vers l'est, semble être le négatif du poteau.



■ 13 Aménagements en creux de l'époque de la Tène, situés à l'est du sondage 192.

La distance séparant ces deux alignements est assez constante et varie de 2,60 m entre A65 et A66, à 2,95 m entre A69 et A70. Celle comprise entre A18 et A12 est de 2,73 m.

Une construction quadrangulaire d'environ 19 m² est ainsi délimitée. La nature des trous de poteaux qui la constituent est variable à l'instar de ceux observés à l'ouest du sondage 192. Creux limoneux (A70), calages de graviers (A71, A18 et A12) ou de galets (A66) coexistent.

On peut noter que A12 et A18 sont de plus grande dimension et semblent correspondre aux angles nord-est et nord-ouest de la construction. Au sud, les paires A70-A71 et A68-A69 peuvent également correspondre à un renforcement des poteaux corniers. La taille des poteaux mis en œuvre, pour autant que les négatifs parfois visibles en soient un témoin objectif, semble légèrement inférieure à celle reconnue pour la première construction et s'établit aux alentours de 20 cm.

La structure A89 (AY63 ; cote 221,86) peut être reliée à ces alignements. Son diamètre est de 35 cm, sa profondeur maximale de 17 cm. Elle est comblée de sables limoneux gris graveleux (40 % de 1-2 cm). Le négatif du poteau, marqué par une poche de 10 cm de diamètre de sables limoneux gris homogènes et par un léger surcreusement d'environ 5 cm, est visible dans sa partie sud. A89 est située approximativement entre A12 et A18, respectivement à 2,70 et 2,40 m de chacune de ces structures. Cet ensemble délimite un espace triangulaire au nord de la construction, dont la superficie serait ainsi portée à 22 m².

- D'autres structures ont également été fouillées dans ce secteur. Il s'agit de:
- A90 (AZ63; cote 221,86 m). Petite anomalie circulaire de 65 cm de diamètre dont le remplissage, conservé sur une quarantaine de centimètres, est formé de limons sableux stériles brun rouge à bruns s'organisant en passées plus ou moins graveleuses. Le fond est tapissé de limons sableux bruns contenant des charbons de bois, des nodules de sédiments cuits et des cendres. Des limons sableux brun rouge s'appuient sur cette couche et sont plaqués contre les bords du creusement. Leur origine est peut-être à rechercher dans l'effondrement des parois de la structure. L'interprétation de cette anomalie est délicate. Le remplissage, hormis le fond qui pourrait être le témoin d'une vidange de foyer, semble d'origine naturelle et ne livre aucun élément de compréhension. Le profil de la fosse, marqué par un léger étranglement sommital, ainsi que la possible phase de remplissage liée à la dégradation des parois, nous permettent par contre d'envisager une forme originelle en cloche. Nous pourrions être en présence d'une petite structure de conservation dont le volume approché serait de 53 litres (fig. 12 et 13). - A1 (BC-BD64; 221,97 m). Anomalie circulaire de 1,10 m de dia-
- mètre pour 65 cm de profondeur (fig. 12 et 13), dont le remplissage est formé de bas en haut par :
- des limons sableux gris charbonneux contenant des nodules rubéfiés ;
- des sables peu limoneux gris à inclusions jaune clair, peu graveleux (10 % de 0,5-2 cm);
- des sables limoneux brun gris graveleux (20 % de 0,5-2 cm) contenant des charbons de bois, des nodules de sédiment rubéfiés et des tessons de céramique non tournée ainsi qu'une vingtaine de galets (classe 2-6) non brûlés ou, dans de rares cas, éclatés au feu.

Comme nous avons pu l'observer en A2, le profil de cette fosse est marqué par un surcreusement centré dans la moitié sud, de 80 cm de diamètre pour 15 cm de profondeur.

- A 80 (AY61; cote 221,81 m). Anomalie de forme sub-ovalaire (42 cm de long pour 30 cm de large). La profondeur conservée est de 15 cm (fig. 10 et 12). Elle est comblée par des sables limoneux ocres graveleux (20 % de 1-4 cm) reposant sur une passée de sables limoneux ocres non graveleux. Le négatif du poteau est marqué au centre de la structure par une poche circulaire exempte de graviers. Cette structure contenait deux tessons de céramique non tournée, un raccord existant entre l'un d'entre eux et un fragment recueilli sur la couche dans le carré AX64. La position de cette trace est intéressante puisque

située dans l'axe formé par les structures A68, A65 et A18, et à 2,60 m de cette dernière. Il n'est donc pas exclu que ce calage ait pu faire partie de la construction reconnue dans ce secteur.

- A76 (BG71 ; cote 221,91 m ; fig. 10). Creux de 25 cm de diamètre pour 10 de profondeur, rempli de sables limoneux bruns graveleux (30 % de 1-4 cm).

Interprétation

Les alignements rencontrés permettent donc de déterminer des espaces cohérents, tant dans leur orientation et leur surface (proche des 20 m²), que dans les modes de construction (sur poteaux porteurs, vraisemblablement sans solin mais n'excluant pas l'utilisation de sablières basses interrompues, fig. 14).

Néanmoins plusieurs questions restent en suspens.

• Il n'existe aucune certitude que les plans reconnus soient complets, certaines structures de maintien ayant pu être détruites par l'érosion liée à la mise en place des graviers des ensembles 9 et 10. Il n'est pas assuré d'autre part que les deux constructions quadrangulaires reconnues lors de la fouille soient deux unités distinctes. Nous pouvons en effet noter que le grand alignement formé par les structures A16, A14-A15, A8, A6, A18 et A12, dont certaines sont de nature très proche (trous de poteaux d'environ 30 cm de diamètre avec calage de graviers dans une fosse circulaire d'une quarantaine de centimètres comme A16-A8-A18-A12), peut être le témoin d'une construction unique. Il conviendrait alors d'admettre l'existence d'un poteau inter-

médiaire entre A18 et A6 (distantes de 4 m alors que l'espace maximum observé entre deux structures est de 2,70 m, comme A12-A18), non reconnu dans le sondage 192. Cependant, il est difficile de concevoir qu'une structure bien repérable par son remplissage, à la différence de A2, n'ait pu être observée. Une proposition alternative pourrait faire de cet alignement un élément structurant, reflet d'une véritable gestion de l'espace et témoin de l'absolue contemporanéité des deux constructions. Un contre argument à l'existence d'une construction unique est également donné par l'absence de structure dans le secteur BC-BH 54-62 où l'érosion n'est pas plus marquée que sur le reste de la surface.

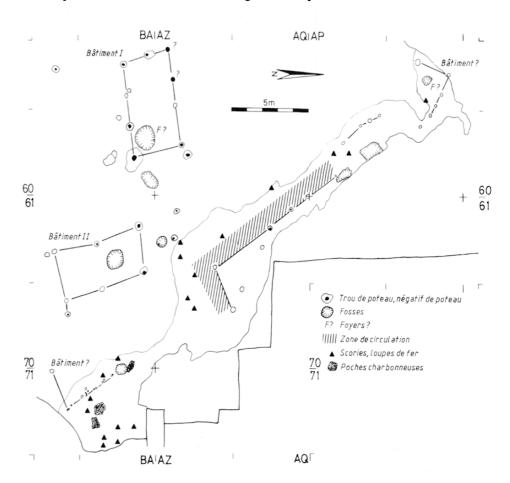
■ 14 Plan d'interprétation des aménagements de l'époque de la Tène.

• Si l'on admet qu'il puisse s'agir de deux bâtiments différents, quelles purent en être la nature et la fonction ? Les éléments de réponse sont peu nombreux (notamment à cause de la disparition des sols associés). Nous pouvons toutefois constater que la taille de ces bâtiments ne semble pas incompatible avec ce qui est connu pour les maisons du second Age du fer. Les fouilles récentes de Besançon/Parking de la Mairie et Roanne/Saint-Paul donnent des surfaces variant de 25 à 28 m² pour des maisons datées des IIe et Ier s. av. J.-C (Guilhot 1992). Les dimensions reconnues à la Raze de la Dame, bien que plus modestes (20 à 22 m²), ne sont pas très éloignées de ces chiffres.

Il n'est pas exclu que ces constructions aient été surélevées. Nous serions alors en présence de structures de stockage de type grenier. Ceux-ci, bien attestés durant la Protohistoire, sont en général de plan quadrangulaire et fondés sur quatre ou six poteaux, ce qui pourrait bien correspondre au plan du bâtiment II. Un certain nombre d'observations pourrait abonder en ce sens :

- le renforcement possible des poteaux corniers (ensembles A68-A69 et A70-A71, A18 et A12);
- si l'on postule la contemporanéité des structures, la présence de la fosse A1, située presque au centre du bâti, est incompatible avec une construction à même le sol.

Il convient néanmoins de noter que si l'on associe A89 au plan reconnu, la possible fosse-silo A90 témoignerait plutôt d'un stockage domestique associé à une habitation.



Le bâtiment I, construit sur un plus grand nombre de poteaux et vraisemblablement fermé sur au moins trois côtés (A17), s'apparenterait plus à une construction à même le sol. Dans ce cadre, il est regrettable qu'une interprétation plus précise de la cuvette A9 ne puisse être donnée.

D'une manière plus générale, les témoins fouillés sur le site de la Raze de la Dame ne permettent pas de trancher entre différentes hypothèses concernant la nature (constructions surélevées ou non) et la fonction (habitat, stockage, artisanat ou stabulation) des bâtiments reconnus. Il apparaît par contre crédible de postuler l'existence d'unités de petite taille assez proches les une des autres.

LA COUCHE D'OCCUPATION

Elle est matérialisée au sommet de l'ensemble 7 par un épandage de mobilier archéologique et de galets brûlés et non brûlés conservé sur une bande orientée sud-est/nord-ouest d'environ 30 m de long. Sa largeur, qui est au nord d'environ 2,30 m, s'accroît vers le sud pour atteindre environ 8 m entre les bandes AV et AZ (fig. 10). Elle est totalement détruite vers l'est par les chenaux historiques de l'ensemble 8. Du côté ouest, cette couche ne doit d'être préservée de l'érosion des graviers 9 et 10 que par la présence des chenaux protohistoriques antérieurs des ensembles 6 et 7, vraisemblablement marqués dans la topographie ancienne par une légère dépression où furent piégés les sédiments. L'épaisseur moyenne de ce niveau est d'une dizaine de centimètres et la conduite de deux décapages manuels successifs s'est avérée nécessaire. Leur homogénéité chronologique est attestée par plusieurs remontages entre tessons.

Les anomalies décrites s'apparentent à des éléments structurants ². Ceux-ci, confrontés aux autres observations (répartition du mobilier, organisation des structures dans les secteurs où la couche n'est pas conservée), doivent permettre de proposer des hypothèses pour l'interprétation du niveau ³. Ces principes étant admis, il convient de noter que la conservation particulière des vestiges (faible surface mais surtout extension linéaire) ne peut que limiter nos hypothèses.

Afin de préserver la clarté de l'exposé, la surface concernée sera divisée en trois secteurs :

- sud, pour la zone comprise entre les bandes BG et AZ;
- médian, pour la zone comprise entre les bandes AY et AO;
- nord, pour la zone comprise entre les bandes ΛN et ΛF .
- La zone sud a livré assez peu de mobilier. Elle est principalement caractérisée par un épandage lâche de galets en majorité non brûlés et de taille homogène (entre 4 et 8 cm). A l'ouest, en bordure de la zone conservée, plusieurs concentrations ou éléments de plus grande taille semblent pourtant définir un alignement de 3,70 m de long (A72, cote moyenne 221,94 m), constitué du sud au nord par :
- deux galets jointifs de classe 8/12 cm;
- à 1,20 m, une dalle de schiste de 20 cm de long pour 10 de large est posée à plat sur le niveau ;
- à 1 m, une concentration de galets (classe 10/12 cm) à plat ou partiellement implantés ;
- à 1,20 m, deux galets (8/10 cm) dont un vertical et un à fort pendage sud-est :
- à environ 1,50 m, un regroupement oblong formé de 4 galets (10-12 cm). Les pierres les plus au nord sont partiellement implantées dans une cuvette de 7 cm de profondeur dont le fond est tapissé de 5 galets de classe 4-6 cm.

A l'ouest de cet alignement, la couche, conservée sur près d'un mètre de large, est quasiment exempte de vestiges. Cette situation contraste assez fortement avec celle de la partie est. Bien qu'il soit possible que ce phénomène puisse être dû à l'érosion, cette observation pourrait confirmer le rôle de limite joué par l'alignement A72. En retenant cette hypothèse, une perpendiculaire matérialisée par A76 (voir *supra*) pourrait exister vers l'ouest.

D'autres anomalies ont été observées :

- A48 (BC-BB 70-71; cote 221,91 m). Il s'agit d'une cuvette circulaire de 75 cm de diamètre pour 20 cm de profondeur située à proximité de l'alignement A72. Elle est comblée par des sables limoneux bruns contenant quelques charbons de bois et nodules de sédiments brûlés.
- Plusieurs poches de limons sableux bruns graveleux marqués par des charbons et des traces de rubéfaction ont été relevées dans les carrés BB70, BD73 et BD-BE74. Ces anomalies, témoignant vraisemblablement d'une activité anthropique, restent difficile à interpréter (artisanat, foyers démantelés ?).

Plusieurs culots de fer ont également été trouvées dans ce secteur.

- La partie médiane est principalement marquée par la présence d'un alignement sud-est/nord-ouest de 9,70 m de long. Il est constitué du sud vers le nord par :
- A86 (AW65; cote 221, 87 m). Anomalie circulaire de 25 cm de diamètre sur 20 cm de profondeur. Son remplissage est marqué par la présence d'une quinzaine de galets (classe 6-8 cm dominante) entiers ou thermofractés témoignant de l'existence d'un calage de poteau.
- A82 (AS62; cote 221,76 m). Concentration de galets de classe 4-8 cm, implantés ou posés sur le niveau. Elle est située à 4,30 m de A86.
- A81 (AR61; cote 221,72 m). A 1,80 m de A82, concentration de galets 4-8 cm implantés en légère cuvette et contenant un tesson de céramique non tournée.
- A22 (AQ60-61; cote 221,65 m). Concentration de 6 galets 8-10 cm implantés sur deux niveaux dans un creux de 20 cm de profondeur. Elle est située à 1,45 m de A81.
- A 2,10 m de A22; un galet 10-12 cm (AO65; cote 221,50), associé à un tesson de céramique non tournée et plusieurs petits galets, dans une zone presque exempte de vestiges.

L'existence d'un second alignement, d'orientation est-sud-est/ouestnord-ouest et long de 5,40 m est également envisageable. Il serait constitué par :

- A92 (AU67; cote 221,89 m). Concentration de galets 4-8 cm, brûlés ou non, dans une cuvette circulaire. Les tessons d'une jatte en céramique (fig. 20, n° 2) gisaient à côté de cet ensemble.
- A91 (AU66, à 1,40 m de A92 ; cote 221,89 m). Concentration de
 7 galets 2-4 et 8-12 cm verticaux ou à pendage centripète dans un creux de 10 cm de profondeur.
- A84 (AT63-64; cote 221,84). Six galets 4-8 cm et 1 tesson non tourné implantés en légère cuvette à 2,70 m de A91.
- A82 (voir *supra*). Située à 1,30 m de A84.

Une perpendiculaire formée de l'est vers l'ouest par A91, A86 et A89 pourrait exister au sud de cet alignement.

Plusieurs arguments nous autorisent néanmoins à préférer l'hypothèse du premier alignement :

- son orientation est presque identique à celle des deux constructions reconnues dans la partie méridionale de la zone A ;
- A92 associée à A86 forment un perpendiculaire au sud de cet alignement :
- l'angle formé par ces structures est souligné à l'ouest et au sud par une bande d'environ 1 m de large presque vide, alors qu'il n'existe pas de différence dans la répartition planimétrique des vestiges de part et d'autre des alignements envisagés dans la seconde proposition.
- L'interprétation des vestiges de *la partie nord* de la couche, conservée sur une bande de faible largeur, est assez délicate. Cependant,

deux alignements ont pu être observés. Le premier, orienté sudest/nord-ouest et long de 3,15 m est formé par :

- A43 (AN57; cote 221,36 m). Concentration circulaire de galets
 6-10 cm à plat ou à pendage centripète implantés dans un creux de
 10 cm de profondeur.
- A37 (AM56, à 1,65 m de A43 ; cote 221,38 m). Concentration de galets dans une cuvette circulaire de 20 cm de diamètre sur 5 cm de profondeur. Une petite poche de sédiment charbonneux a pu être observée à 5 cm au sud-est de cette anomalie.
- A36 (AM56, à 50 cm de A37; cote 221,35 m). Concentration de galets 2-6 cm dans une cuvette profonde de 10 cm.
- A35 (AL56, à 75 cm de A36; cote 221,35 m). Concentration circulaire de galets à pendage centripète entourant un vide central d'une dizaine de centimètres de diamètre.

A l'instar de ce qui a été observé pour A72, le secteur situé à l'ouest de cet alignement est marqué par un épandage longiligne de galets brûlés ou non brûlés et de gros tessons de céramique protohistorique, la partie est étant presque stérile.

La structure A47 constitue la limite nord de cet ensemble. Il s'agit d'un amas de plus d'une centaine de galets entiers ou fragmentés dont la majeure partie présente des traces de chauffe. Ils sont mêlés à des tessons de céramique (fig. 19), l'ensemble étant installé dans une cuvette subtriangulaire peu profonde de 1,30 m de long sur 1 m de large, partiellement détruite par une rigole comblée de graviers. La présence d'éléments brûlés et non brûlés, la fragmentation du mobilier ainsi que l'absence de tout indice de rubéfaction des sédiments nous conduisent à interpréter cette anomalie comme un dépotoir, probablement lié à une vidange de foyer. Plusieurs remontages de céramique sont attestés entre cette structure et la surface avoisinante (carrés AK56, AI56 et AH55).

Le second alignement, d'orientation est-sud-est/ouest-nord-ouest et long de 2,85 m, est situé dans la partie la plus septentrionale du secteur où la couche est conservée. Il est formé de cinq anomalies presque équidistantes (intervalle moyen de 70 à 75 cm). Il s'agit de :

- A55 (AI56; cote 221,15 m). Cuvette ovale de 40 cm de long, 22 cm de large et 8 cm de profondeur conservée. Une concentration de trois galets de classe 4/8 cm (dont deux sont thermofractés) à pendage centripète occupe la partie méridionale de cette structure; sa moitié nord est caractérisée par la présence de plusieurs fragments de céramique non tournée:
- A54 (AH55; cote 221,19 m). Concentration de trois galets dont un de classe 8-10 cm dans une cuvette de 10 cm de profondeur;
- A30 (AH55 ; cote 221,32 m). Trois galets (6-10 cm) dans un creux de 5 cm de profondeur ;
- A29 (AH 54; cote 221,35 m). Deux galets 8-10 cm à pendage centripète;
- dans le carré AG53, à la cote 221,29 m, un galet de classe 10-12 cm presque vertical.

Une perpendiculaire, matérialisée par A23 (AI-AJ53; cote 221,47), pourrait exister au nord de cet alignement. Il s'agit d'une concentration d'une dizaine de galets, dont la taille est supérieure à 10 cm, implantés dans un creux de 30 cm de diamètre pour 20 cm de profondeur, témoignant d'un calage de poteau assez puissant. Si l'on retient cette hypothèse, l'angle ainsi formé encadrerait la cuvette circulaire A28 conservée sur une dizaine de centimètres de profondeur. Elle est comblée par des limons sableux charbonneux présentant des traces de rubéfaction et contenant plusieurs pierres thermofractées. Les divers témoins de chauffe *in situ* observés sur A28 nous autorisent à l'interpréter comme un vraisemblable foyer.

Les anomalies présentées ci-dessus semblent former un ensemble cohérent. Cependant, les incertitudes pesant sur l'attribution chronologique de A23, mais surtout sa nature bien différenciée de celle des aménagements qui composent l'alignement auquel elle est associée, doivent néanmoins inciter à la prudence. Deux autres structures, dont les bords ouest s'alignent sur l'axe matérialisé par l'ensemble A86-A22, ont également été fouillées :

- A20 (AM-AL 57-58; cote 221,34 m). Il s'agit d'une fosse quadrangulaire de 1,20 m de long pour 0,75 m de large et 15 cm de profondeur conservée. Elle est comblée de limons sableux gris ocre à nombreuses inclusions marrons à violacées (traces de rubéfaction?). Le fond de cette structure revêt un aspect tourmenté et présente plusieurs décrochements et surcreusements d'assez faible amplitude. Le mobilier inclus est constitué de céramiques protohistorique (fig. 18, n° 19) et de plusieurs galets brûlés on non brûlés. Deux remontages sont attestés entre les tessons de cette structure et la surface avoisinante.
- A25 (AN-AO 59-60; cote 221,41). Anomalie très proche de A20, s'en différenciant principalement par sa forme sub-ovalaire (1,10 m de long pour 0,45 m de large). Son remplissage de limons ocres à gris vert est également marqué par des inclusions marrons à violacées. La couleur presque orangée de certaines d'entre elles, dans la partie sud de la fosse, témoigne nettement d'une rubéfaction. Les vestiges comprennent de la céramique (fig. 18, n° 20) et quelques galets.

L'interprétation de ces deux anomalies est délicate. Le peu de matériel recueilli ne permet pas de retenir l'hypothèse d'un dépotoir domestique. Le mélange de sédiment brûlé et non brûlé nous conduirait plutôt à envisager un rejet lié à une activité foyère, peut-être artisanale.

Interprétation

La conservation limitée de ce niveau d'occupation ne facilite pas son interprétation. La confrontation des témoins permet néanmoins d'élaborer avec prudence quelques hypothèses (fig. 14). En fonction des éléments décrits ci-dessus nous pouvons observer que :

- la répartition planimétrique des vestiges dans la partie centrale est homogène. Le mobilier céramique est abondant et très fragmenté. La nature de l'alignement reconnu dans ce secteur (espacement important entre les poteaux, remontage entre deux tessons se trouvant de part et d'autre de celui-ci excluant une structure pleine) nous conduit à envisager l'existence d'une clôture, soulignée du côté des constructions (bâtiments I et II) par une bande vide pouvant témoigner d'un axe de circulation;
- l'existence de constructions dans les zones nord et sud, bien qu'incertaine, peut être envisagée et semble confirmée par un répartition des témoins archéologiques bien dissérente de celle observée dans la partie centrale (mobilier moins abondant, densité plus faible, alignements très serrés définissant des espaces vides et pleins).

INTERPRÉTATION GÉNÉRALE

La conservation des vestiges laténiens du site de la Raze de la Dame revêt deux aspects contradictoires. Les structures en creux repérées au sud de la zone permettent le restitution aisée d'alignements formant des ensembles cohérents, bien loin des difficultés d'interprétation rencontrées dans les "forêts de trous de poteaux" souvent caractéristiques des sites de cette période. Paradoxalement, l'exiguïté de la surface conservée ne permet d'effectuer que des hypothèses prudentes sur l'organisation spatiale de l'occupation. Les données recueillies permettent d'envisager le schéma suivant (fig. 14):

- deux bâtiments d'environ 20 m² sont connus au sud. Une troisième construction matérialisée par l'alignement A72 et le creux A76 peut également exister;
- la partie centrale de la couche d'occupation témoignerait d'un espace non bâti réservé au rejet et à la circulation;
- bien que d'interprétation malaisée, les vestiges situés vers le nord (fosses, un possible plan partiel de construction) pourraient être le reflet d'une deuxième zone d'activité.

La nature et la fonction des bâtiments I et II sont sujettes à discussion. De nombreuses structures à une seule nef et de surface équivalente à celle de la Raze de la Dame sont connues sur les sites d'habitat du deuxième Age du fer. Leur interprétation, lorsqu'elle est possible, est souvent fondée sur l'existence conjointe sur un même site de plusieurs types de constructions permettant une analyse comparée (Villes 1981, 84, 92-93).

Une telle approche étant impossible sur notre site, nous nous contenterons d'établir un rapide bilan des diverses possibilités d'interprétation en complément de celles déjà évoquées plus haut.

La surface des bâtiments I et II se situe bien dans la limite inférieure de la "surface critique" de 20 à 30 m² qui permet de parler de maison (Audouze 1989, 76). Il n'est donc pas totalement exclu de retenir cette hypothèse, l'existence de possibles foyers matérialisés par A9 et A28 pouvant même abonder dans ce sens. Cependant, il convient de noter que la surface minimale des constructions dont la fonction d'habitation semble sûre n'est jamais inférieure à 25 m², les édifices plus petits devant plus vraisemblablement être des dépendances (Villes 1981, 92-93; Buchsenschutz 1984, 203). De plus, l'absence totale de faune aussi bien dans les fosses que dans la couche conservée semble incompatible avec ce que l'on peut connaître ou imaginer des rejets liés au fonctionnement d'un habitat.

Si l'on retient la proposition de structures annexes, l'éventail des possibles reste large. Le plan du bâtiment II peut permettre d'évoquer une construction surélevée de type grenier (voir *supra*), bien que la taille modeste des poteaux mis en œuvre ne semble pas à même de supporter une trop lour-de charge (phénomène partiellement compensé par le doublement de certains d'entre eux). Une fonction d'étable ou d'appentis peut également être évoquée, sans qu'aucun élément puissent favoriser l'une ou l'autre de ces propositions.

Nous ne pouvons enfin clore ce paragraphe sans évoquer les éléments témoignant d'une activité métallurgique (culots de fer, fosses A20 et A25 à remplissage rubéfié). Bien qu'aucune structure n'en atteste clairement la pratique, l'hypothèse d'édifices liés à cet artisanat ne peut être exclue.

4 Le mobilier archéologique

L e mobilier est exclusivement représenté par des fragments de céramiques, plus ou moins important selon les secteurs. Aucun reste osseux n'a été découvert, ni fragment d'émail dentaire résistant pourtant à la plupart des phénomènes de dissolution. La raison en demeure inconnue. Les charbons de bois se limitent à quelques microfragments très dispersés. Les paléocarpes sont absents.

4.1. LE MOBILIER DU BRONZE FINAL

La berge du paléo-chenal de la zone F n'a livré que du mobilier céramique (fig. 8) dont la conservation a autorisé le remontage satisfaisant de quatre des douze formes reconnues (fig. 15 et 16). Les conditions de gisement, la superposition de la répartition des fragments de plusieurs unités notamment, permettent de postuler une assez stricte contemporanéité des récipients.

Trois formes ont été identifiées : pots à lèvre épaissie biseautée, écuelle à rebord, jarre à rebord.

• Les pots à lèvre épaissie biseautée

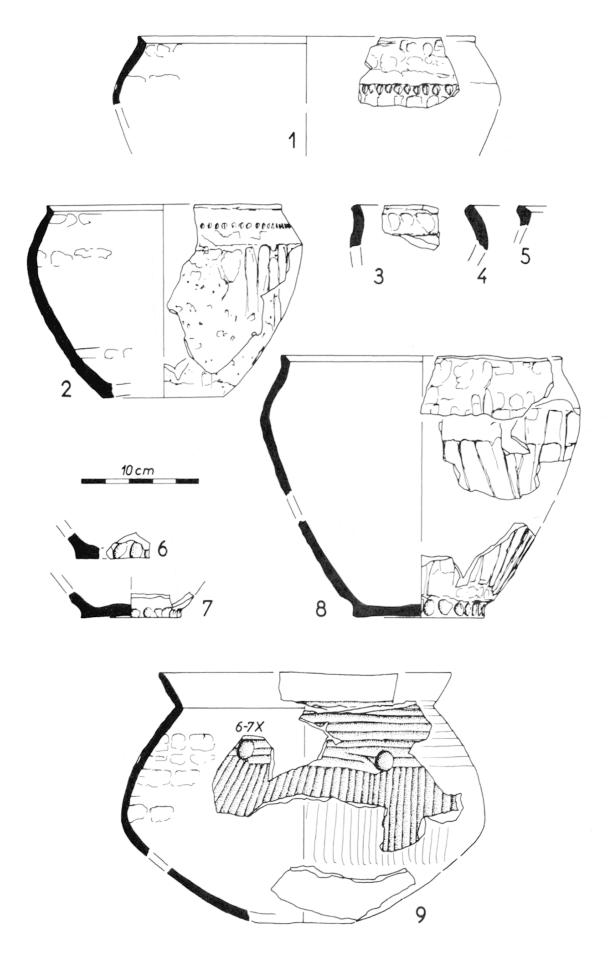
Le façonnage des trois exemplaires (fig. 15, n° 1, 2 et 8) montre une certaine différence entre la partie supérieure, lissée plus ou moins régulièrement, et la partie inférieure sur laquelle des traces digitales traînées sont très évidentes. Le point de segmentation externe est situé au niveau du tiers ou au quart supérieur de la paroi ; il est souligné dans un cas par une suite de digitations serrées (n° 1). Ce motif occupe la zone médiane de la partie supérieure d'un autre exemplaire (n° 2). Un fragment (n° 3) a pu appartenir à une forme de ce type.

Les comparaisons directes peuvent être trouvées dans la Baume des Anges à Donzère (Drôme : Vital 1990, fig. 31, n° 8 et 9) ainsi que dans la fosse 3, Bronze final I, du site de plein air de la Fiard à Lapeyrouse-Mornay (Drôme : travaux SRA de Rhône-Alpes). Des formes proches sont aussi attestées dans l'ensemble XIII de la grotte du Gardon à Ambérieu-en-Bugey (Ain : Buard 1991, fig. 91, n° 5 et 6), dans la fosse 25 du site chasséen drômois de la Roberte à Châteauneuf-du-Rhône (fouille A. Beeching et C.A.P. Valence) et dans la couche 10-11 de la grotte de la Chauve-Souris à Donzère (fouille J. Vital), contextes tous datés du Bronze final I.

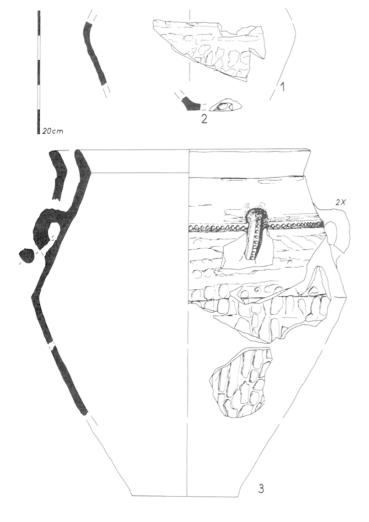
• Ecuelle à rebord (fig. 15, n° 9)

Elle est décorée de cannelures verticales recoupées par 7 cannelures horizontales, toutes tracées légèrement. Plusieurs cupules, 6 à 7 d'après le seul entre-axe observable, ont été ensuite réalisées à la jonction des deux réseaux cannelés.

Deux comparaisons directes existent à Inden, dans la moyenne vallée du Rhin, ainsi qu'à Koblach-Neuburg en Autriche (Ruppel 1988, fig. 1, n° 4; Unz 1973, pl. 45, n° 9). Ces productions sont rapportées au Bronze final I ou à la transition Bronze final I/Bronze final IIa. Notre exemplaire se distingue toutefois par son réseau de cannelures orthogonales et adjacentes couvrant la partie supérieure et une fraction importante de la partie inférieure. Ces caractères semblent plutôt régio-



■ 15 Céramique du début du Bronze final, de la zone F.



116 Céramique du début du Bronze final, de la zone F.

nalement caractériser le Bronze final IIa, comme dans l'aven funéraire des Vouillants à Fontaine (Isère : Bocquet 1963). Ils sont toujours attestés lors d'une phase avancée dans la fosse de Lyon-Vaise/Quartier Saint-Pierre (Thiériot 1989, fig. 6).

• Jarre biconique, à rebord épaissi, à anse (fig. 16, n° 3)

Cette jarre possède deux anses digitées qui s'articulent sur un cordon également digité. Celui-ci sépare en deux zones la partie supérieure, respectivement traitées par lissage et par raclage. La partie inférieure se singularise par un tracé de digitation traînées.

C'est un récipient dont des individus de forme proche sont connus dans la couche 10-11 de la grotte de la Chauve-Souris et dans la Baume des Anges à Donzère (Vital 1984a, pl. 141; 1990, fig. 35). Cette forme se distingue de ses homologues du Bronze final II, de Lyon-Vaise/Quartier Saint-Pierre par exemple (Thiériot 1989), par son profil biconique et son court rebord épaissi.

Plusieurs fonds, dont le raccord avec la partie supérieure est souligné par une série de digitations, complètent cette série.

Cet ensemble céramique appelle plusieurs remarques. Au plan chronologique, la datation s'oriente vers le Bronze final I, bien que l'écuelle cannelée à rebord apporte une note un peu plus récente. Cette indécision de détail pourra être levée en résolvant l'alternative géographique et culturelle suivante :

- la production est d'essence rhodanienne; elle diffère légèrement des productions du Bronze final I par la présence d'une forme à cannelures orthogonales localement Bronze final IIa:
- la production de la céramique fine est en rapport avec l'entité culturelle septentrionale : une datation du Bronze final I est possible pour l'ensemble.

4.2. LE MOBILIER HALLSTATTIEN

Les tessons proviennent de plusieurs contextes stratigraphiques et topographiques :

- la fosse A58, qui représente le seul ensemble clos non remanié de cette période (fig. 17, n° 1 à 5);
- la surface de la zone D (fig. 17, n° 6 et 7);
- la surface de la zone C (fig. 17, n° 8 et 9);
- la surface de la zone B (fig. 17, n° 10);
- l'ensemble sédimentaire 7 de la coupe 12 (fig. 6 ; fig. 17, n° 11 et 12) ;
- l'ensemble sédimentaire 7 en AL58 (fig. 17, n° 13).

• Coupes à bord rentrant (fig. 17, n° 6, 7 et 11)

C'est une forme fréquente au Hallstatt C comme au Hallstatt D dans de nombreuses régions, et localement sur les sites du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain : Vital 1992, fig. 7 ; Vital 1993b) et de Lyon-Vaise/Gorge de Loup (Bellon 1991, fig. 5), en ambiance culturelle septentrionale.

• Pots à profil en tonneau (fig. 17, n° 1 et 3)

Ils possèdent des cordons digités. Un diagnostic semblable à celui réalisé sur les coupes s'impose.

• Pots à profil sinueux (fig. 17, n° 8 et 13)

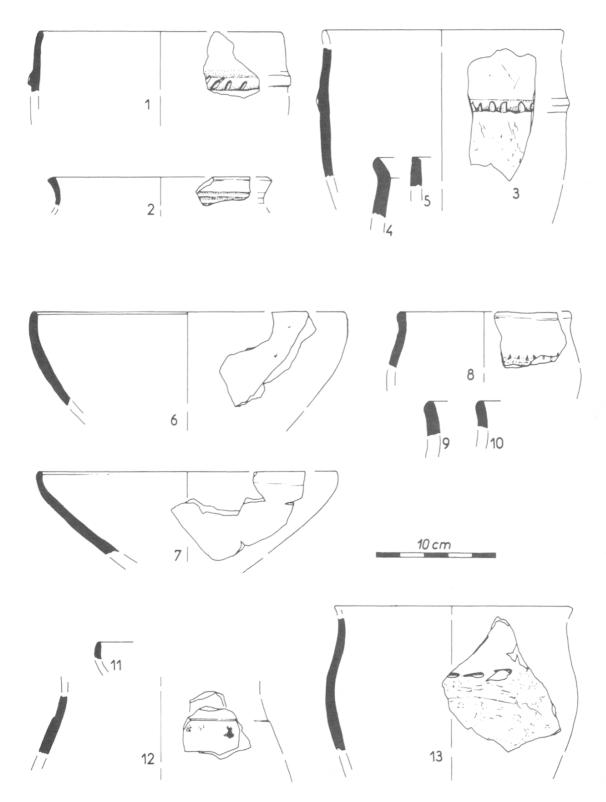
Ils portent une suite d'impressions réalisées avec un outil et qui séparent la partie supérieure lissée de la partie inférieure raclée. Les comparaisons nous portent en domaine rhodanien, où ces pots sont bien attestés durant le premier Age du fer, notamment la phase finale (Hallstatt D): oppidum du Plan de la Tour à Gaillan (Gard: Dedet 1980, fig. 25, 27...), oppidum Saint-Marcel du Pègue (Drôme: Lagrand 1973, pl. VII).

• Jatte à décor cannelé (fig. 17, n° 2)

Ce fragment de bord à pâte noire fine est décoré de deux cannelures douces. Il se rapporte aux productions dites "cannelées" datées de la fin du premier Age du fer. Ce type de céramique est connu sur de nombreux sites attribués au Hallstatt D2-D3. Il est présent en Allemagne du sud sur l'oppidum de la Heuneburg (Kimmig 1983), à Châtillon-sur-Glâne en Suisse (Ramseyer 1983), où des ateliers de productions sont attestés, ainsi qu'au Pègue (Lagrand 1973).

• Fragment de céramique peinte (fig. 17, n° 12)

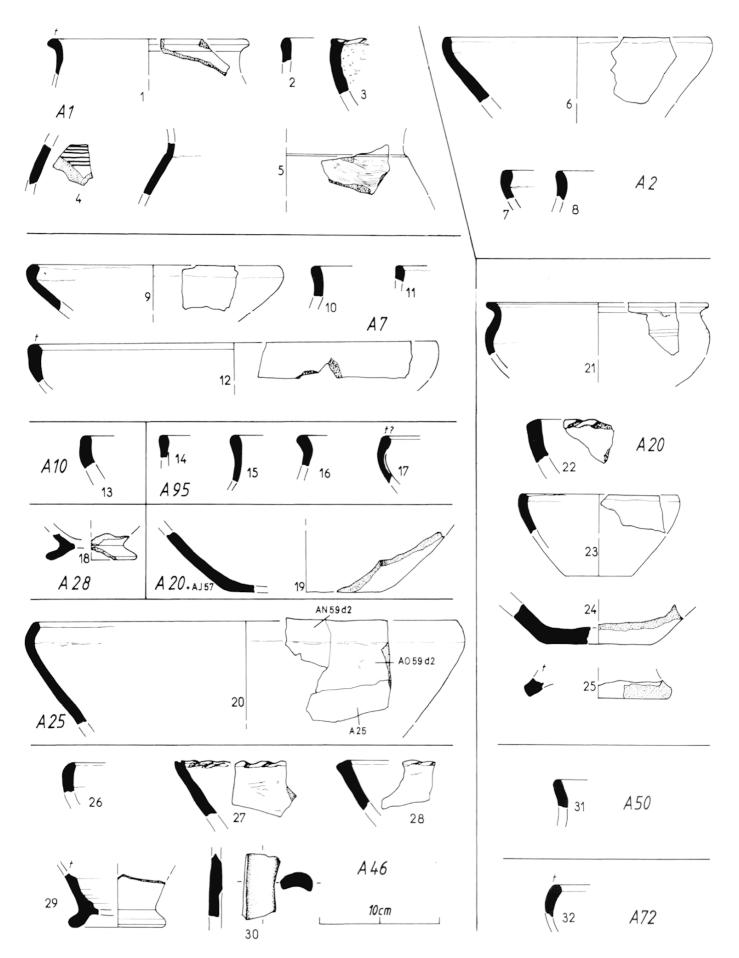
Ce tesson à pâte orangée appartient à une forme de type jarre à léger épaulement. La surface, érodée, laisse toutefois apparaître des plages résiduelles de ce qui fut une couverte peinte rouge carmin. Cette céramique s'apparente à des productions septentrionales dont Ch. Lagrand (1987) à donné une carte de répartition pour le sud-est de la France et qui sont notamment bien représentées sur l'oppidum de la Heuneburg (Dämmer 1978; Kimmig 1983).



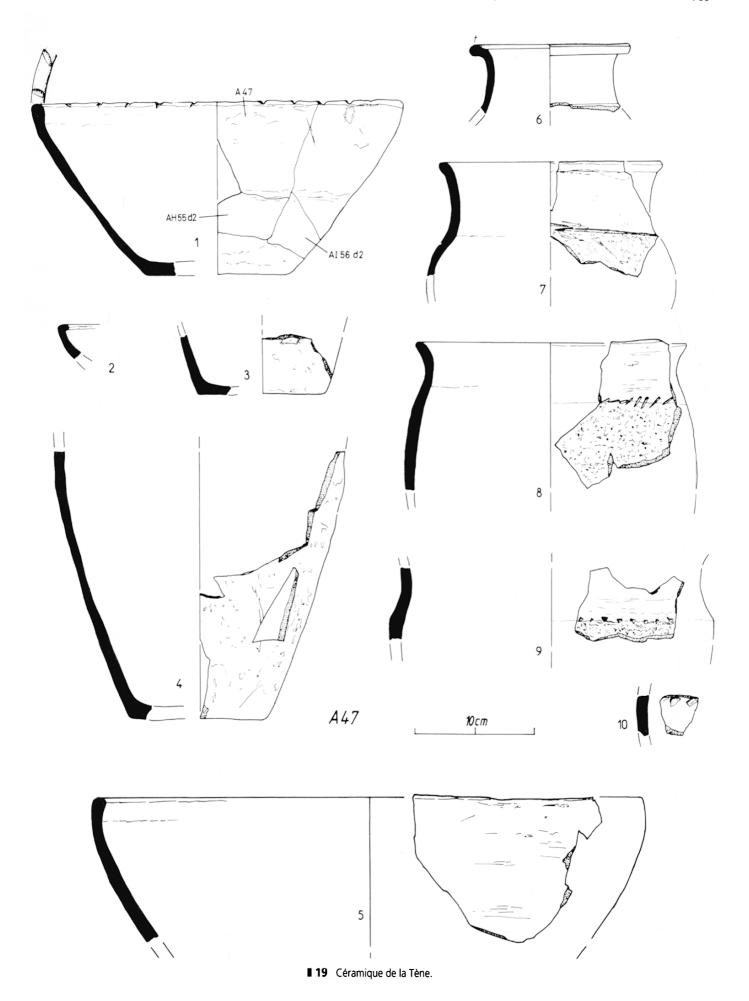
■ 17 Céramique du Hallstatt final. A58 (n° 1 à 5), zone D (n° 6 et 7), zone C (n° 8 : A50 et n° 9), zone B (n° 10), ensemble 7 de la coupe 12 (n° 11 et 12), ensemble 7 en AL58 (n° 13).

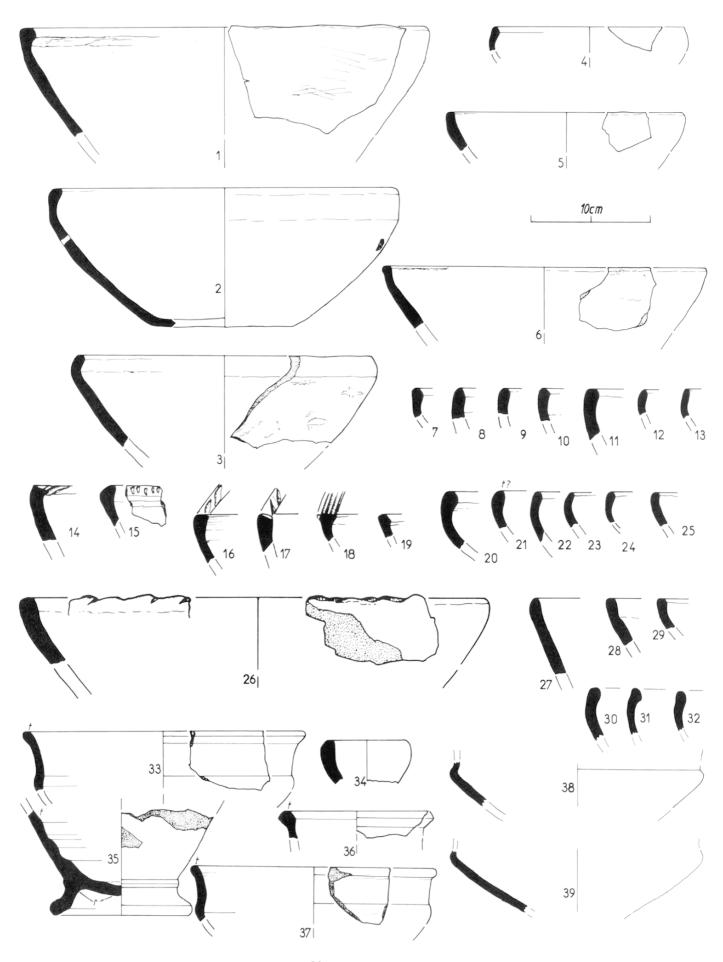
Malgré leur petit nombre et leur fragmentation, ces vestiges hallstattiens de la Raze de la Dame n'en présentent pas moins un certain intérêt. Ils viennent en effet grossir un corpus régional bien maigre pour ces époques. On peut constater que ce site se placerait plutôt dans une ambiance septentrionale et qu'il offre de nombreuses comparaisons avec les

productions de la zone jurassienne. Toutefois, quelques éléments suggèrent des connexions avec le domaine rhodanien. De nouvelles données devraient permettre à terme de rechercher dans quel réseau socio-économique s'intègre ce genre de site de plein air dans la problématique d'étude des relations entre les mondes septentrionaux et méditerranéens.



■ 18 Céramique de la Tène.





■ 20 Céramique de la Tène.

4.3. LE MOBILIER DE LA TÈNE

La plupart des structures ne livrent pas plus d'une cinquantaine de tessons. Ces ensembles ne peuvent prétendre à des comparaisons quantitative ; ils seront traités globalement.

Sept types ont été identifiés sur la base des travaux relatifs aux ensembles régionaux contemporains (Vaginay 1988).

• Type A (fig. 19, n° 1): jatte profonde ou jatte tronconique, panse évasée, rectiligne voire légèrement convexe, fond plat.

Sous-type A1: lèvre verticale ou évasée, décorée ou non.

Sous-type A2 : lèvre rentrante, décorée ou non.

• Type B (fig. 21, n° 12) : vase haut à panse ovoïde, fond plat, lèvre évasée.

Sous-type B1: liaison col/panse à inflexion régulière.

Sous-type B2 : liaison col/panse à arête marquée.

Sous-type B3: liaison simple, col vertical.

- Type C (fig. 18, n° 9): écuelle à bord rentrant, panse rectiligne évasée, fond plat (?), lèvre rentrante.
- Type D (fig. 20, n° 33) : jatte carénée ou jatte à profil en "S", panse à inflexion, col légèrement évasé, lèvre ovale évasée.
- Type E (fig. 18, n° 21) : jatte à profil en "S" (?) , à carène douce et lèvre évasée.
- Type F (fig. 19, n° 6) : vase haut, la panse est absente. Col cylindrique haut, lèvre horizontale légèrement concave. Il s'agit sans doute d'un vase ovoïde à pied surélevé.

La quasi-totalité des vases s'inscrit dans les catégories physiques et technologiques suivantes (Picon 1973) :

- céramique à pâte grossière, non tournée cuite en mode A';
- céramique à pâte fine, tournée lissée, cuite en mode A';
- céramique à pâte fine, tournée peinte, cuite en mode A.

Quelques tessons traduisent néanmoins une réalité plus complexe. Un pied surélevé de vase haut bien que monté au colombin a été repris à la tournette. Le même procédé est employé pour la finition de certains, voire de la plupart des cols de vases hauts non tournés.

La céramique grossière non tournée

C'est la catégorie de loin la mieux représentée avec 80 % du nombre total de tessons et 70,4 % du nombre de vases. Deux formes seulement ont pu être identifiées, il s'agit de la jatte tronconique (type A) et du vase ovoïde (type B).

- Les formes basses (fig. 18; fig. 19, n° 1 et 5; fig. 20, n° 1 à 32) Avec 28 individus elles constituent 31,8 % du nombre total de vases et 45,1 % de la catégorie.
- Type A1: il rassemble 15 vases dont les diamètres d'ouverture, mesurés sur cinq d'entre eux, s'échelonnent entre 19 et 40 cm. Leur finition intérieure consiste en un lissage plus ou moins soigné alors que l'extérieur du vase est grossièrement égalisé. La lèvre, verticale, est de forme soit ovale soit aplatie (en massue). Les décors, quand ils existent, se composent d'impressions rayonnantes sur le haut de la lèvre. Ils sont appliqués soit au doigt (fig. 18, n° 27), soit à l'aide d'un bâtonnet (fig. 19, n° 1).
- Type A2: 13 vases peuvent se rattacher à ce groupe. Les diamètres d'ouverture varient de 19 à 27 cm (5 vases). Le lissage concerne cette fois aussi bien l'extérieur que l'intérieur du récipient bien que la face interne montre fréquemment d'importantes traces d'usure. La lèvre est rentrante et de forme soit ovale soit circulaire. Aucun décor ne l'agrémente.

Les formes hautes (fig. 19, n° 7 à 9; fig. 21)

Elles regroupent 34 vases qui représentent 38,5 % de l'ensemble des vases et 54,8 % de la catégorie. La seule forme identifiée est le pot à panse ovoïde et fond plat (type B). Les diamètres d'ouverture s'étagent entre 15 et 29 cm (8 vases), avec un pic entre 15 et 20 cm. L'intérieur des vases est toujours laissé brut de montage alors que l'extérieur est lissé au niveau du col, le reste de la panse faisant l'objet d'un traitement particulier : simple égalisation (fig. 21, n° 12), balayage irrégulier (fig. 18, n° 5), grattage (fig. 19, n° 4). Les décors sont très fréquents. Ils sont toujours composés d'une ou plusieurs lignes d'impressions situées à la limite du col et de la panse. Leur motif est variable : "grains de café" (fig. 21, n° 20), ocelles obtenues grâce à l'application d'une tige creuse (fig. 21, n° 7 et 14), impressions circulaires (fig. 21, n° 6 et 16), stries verticales (fig. 21, n° 15), obliques (fig. 21, n° 8; fig. 19, n° 8) ou horizontales (fig. 21, n° 9), décor à l'ongle (fig. 21, n° 18).

Un vase se détache néanmoins de cet ensemble par son col haut et nettement plus marqué que les précédents (fig. 19, n° 7). La lèvre est évasée et la panse vraisemblablement ovoïde. Le col est lissé alors que le reste de la panse est grossièrement égalisé. Ce récipient n'est pas sans rappeler les nombreuses "urnes ovoïdes" du Midi de la Gaule (entre autres Py 1978), bien que celles-ci possèdent la plupart du temps une panse à décor balayé.

La céramique fine tournée lissée

Elle rassemble 157 tessons, soit 15,9 % de l'ensemble, et 23 vases correspondant à 26,1 % du nombre total de récipients.

Les formes basses (fig. 18 à 20)

Elles sont très majoritaires avec 22,9 % du total des vases et 87 % de la catégorie. Trois formes coexistent : L'écuelle à bord rentrant (type C), la jatte à profil en "S" (type D) et une forme inconnue (bol ou jatte, type E).

- Type C: elles sont au nombre de 15 et leurs diamètres d'ouverture n'ont pu être mesurés que sur un seul vase (33 cm). Leur surface est lissée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les exemplaires suffisamment conservés n'ont montré aucun décor.
- Type D: cinq vases de ce type ont été identifiés. Tous possèdent des diamètres d'ouverture compris entre 19 et 23 cm. L'intérieur du récipient est laissée brut de tournage alors que l'extérieur est soigneusement lissé.
- Type E : il s'agit sans doute d'une jatte à profil en "S" mais dépourvue de toute carène. La lèvre est évasée. L'extérieur du vase est soigneusement lissé et l'intérieur est brut de tournage. Le diamètre d'ouverture est de 23 cm.

Les formes hautes (fig. 19, n° 6; fig. 20, n° 36)

Seuls trois vases ont été dénombrés, c'est à dire 3,4 % de l'ensemble et 13 % de la catégorie. Une seule forme à été mise en évidence. Le col est élevé, cylindrique. La lèvre est évasée, quasiment horizontale et la panse, absente ici, est ovoïde. Le pied est toujours surélevé.

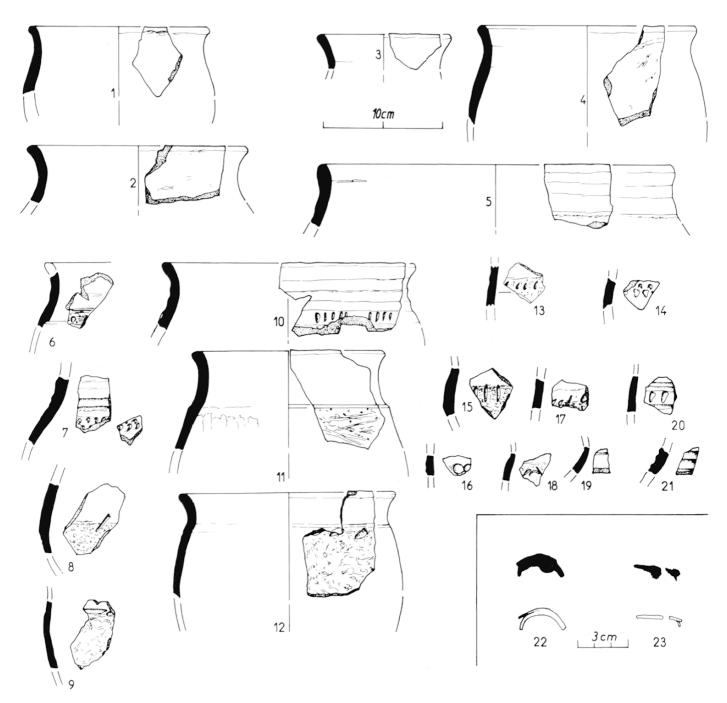
Les deux catégories suivantes rassemblent un nombre très restreint d'individus. Etant donné leurs implications chronologiques et la possibilité de perturbations nous n'en tiendrons pas compte pour la datation.

La céramique peinte

Elle est tout à fait minoritaire avec 15 tessons (1,5 %) et un seul vase. Il s'agit d'un col quasi vertical à lèvre évasée, appartenant à une forme haute.

La céramique à pâte claire (fig. 18, n° 30)

Elle regroupe 25 tessons (2,5 %). Seul un fragment d'anse a été identifié et se rapporte à une cruche.



121 Céramique et mobilier métallique de la Tène.

Objet en terre cuite (fig. 20, n° 34)

Un objet constituant une sorte de cupule de 7 cm de diamètre à bord arrondi et paroi épaisse (1 cm) semble bien être une lampe à suif ou à poix. La présence d'un dépôt noir sur sa face intérieure devrait, après analyse, confirmer cette identification.

La présence de tels objets sur les sites du deuxième Age du fer est rarissime. On en trouve quelques exemplaires à Nîmes (Py 1981) mais le type le plus ressemblant a été découvert sur le site de Nages (Nages II récent, Tène C2, Py 1978) où M. Py l'identifie comme une lampe indigène de type archaïque.

Le mobilier métallique (fig. 21)

L'existence d'une activité métallurgique sur le site a été mise en évidence de manière indirecte par la découverte de nombreuses scories de fer mais surtout par quelques fragments de fonds de bas fourneaux et de culots de fer. Les objets finis sont plus rares : quelques clous et deux fibules identifiables 4 :

- fragment de fibule en fer de schéma Tène II, à arc cintré (ou surélevé) de section quadrangulaire. Le pied se rattache sur le haut de l'arc sans doute au moyen d'une bague (invisible sur les radiographies) (fig. 21, n° 22). Le ressort et le pied manquent ;
- fragment de fibule filiforme en fer de type Tène III (?), à arc sub-rectangulaire, de section circulaire muni d'un porte-ardillon trapézoïdal (?) (fig. 21, n° 23).

Le premier type est courant sur les sites de la Tène moyenne (Bantelmann 1972). Au niveau régional, on le retrouve sur les sites de Goincet (contexte Tène C2; Vaginay 1984), Roanne (Tène C2 et D1) et Larina (hors contexte; Perrin 1990). Le second type, si son identification est confirmée est quant à lui tout à fait typique de la Tène finale.

Faciès culturel et datation

En premier lieu il nous faut convenir que rien dans cet ensemble de mobilier ne nous renseigne précisément sur la destination du site. Les rares témoins d'une activité artisanale (scories, culots de fer) sont en nombre trop restreint pour nous fournir une piste sérieuse autre que celle d'un secteur d'habitat au sens le plus large du terme.

La céramique est par contre suffisamment représentée (88 vases pour 996 tessons) pour nous permettre de cerner son identité chrono-culturelle.

La tâche n'est pas aisée car les sites de comparaison pour la période de la Tène sont rares au niveau régional. Quelques études récentes et globales sur les sites de la Loire pallient néanmoins cette carence en fournissant des séries de référence de tout premier ordre pour la Tène finale et la fin de la Tène moyenne.

Les périodes plus anciennes souffrent d'un manque de fouille, tout au plus peut-on citer les quelques dernières découvertes partiellement publiées : site de Vénissieux dans le Rhône (une fosse Tène C1; Sandoz 1988), site du Châtelard de Lijay dans la Loire (Tène ancienne; Guichard 1989), site de Larina dans l'Isère (Tène C1; Perrin 1990), ainsi que quelques découvertes sur le site de Vienne (Isère).

La comparaison de cet ensemble avec le faciès céramique des sites de la Loire à la Tène finale fait apparaître de nettes divergences : quasi-absence de céramique peinte, absence d'imitations de céramique à vernis noir, répertoire restreint de céramiques fines tournées.

S'agit-il d'une différence chronologique ou culturelle ? Les deux semble-t-il. Chronologique d'abord. En effet l'absence totale d'amphores, de céramique campanienne et de ses imitations, la très faible quantité de céramique peinte et de céramique italique à pâte claire nous placent d'emblée dans un contexte antérieur à la fin du IIe s. av. J.-C., hypothèse renforcée par la présence d'un fragment de fibule de schéma la Tène moyenne. Culturelle ensuite car même à la fin de la Tène movenne les sites de la Loire montrent non seulement un fort pourcentage de céramiques fines tournées (78 % à Goincet) mais également une variété indéniable des types de céramiques peintes et plus généralement un répertoire de forme beaucoup plus riche. Par contre la présence d'un vase de type méridional ainsi que d'une probable lampe indigène pourrait témoigner de contacts avec cette zone.

La forme sans doute la plus déterminante est la jatte à profil en "S" dont la représentation, bien que faible (5,6 %), est loin d'être négligeable. Le profil de ce type de vase évolue globalement de la Tène C1 à la Tène C2; d'une forme à carène basse très marquée et à fond ombiliqué comme à Breuil-le-Sec (Degenne 1983), Gournay (Bruneaux 1985), Larina (Perrin 1990), Vénissieux (Sandoz 1988), on passe à un profil plus sinueux à carène douce et plus haute et à pied annulaire à la fin de la Tène C2/début Tène D1 (Goincet, Roanne, Feurs, etc.). La morphologie de nos exemplaires les situe donc de manière probable dans la deuxième partie de la Tène moyenne. La forme se raréfie également tout au long de la période. Elle représente ici 6 % du nombre de vases ce qui plaide à nouveau pour une datation basse dans la Tène moyenne.

L'ensemble paraît donc homogène excepté un élément sans doute plus ancien. Il s'agit d'un fond de vase ovoïde en piédestal peu élevé et non tourné de surcroît. Ce type de fond apparaît à la Tène ancienne et persiste jusqu'à la fin de la Tène moyenne mais la forme est ici incomplète. Ceci, joint à l'absence de contexte de référence précis au niveau régional, incite à la prudence.

Il nous paraît donc raisonnable de situer l'occupation laténienne du site de la Raze dans le courant de la Tène moyenne, très probablement dans la deuxième moitié de cette période. Il va sans dire que cette datation se fonde sur peu d'éléments caractéristiques et nécessite d'être étayée par de nouvelles séries de références.

5 Bilan

N ous avons indiqué la faible adéquation entre évaluation et résultats. Le contexte géomorphologique de thalwegs divagants en est la cause. Malgré ces conditions de gisement défavorables, l'absence de témoins végétaux ou en matière dure animale et les difficultés d'analyse des vestiges architecturaux, la fouille de la Raze de la Dame permet un certain nombre d'acquis:

- la période du Hallstatt D3 n'a pas livré beaucoup plus d'informations que celles obtenues à l'issue des prospections. Les vestiges suggèrent toutefois une appartenance au domaine culturel septentrional;
- une occupation du début du Bronze final est attestée par quelques céramiques qui viennent étoffer les connaissances régionales lacunaires ;
- les vestiges du second Age du fer constituent un intéressant jalon géographique et chronologique pour la Tène C compte tenu de la rareté des complexes rhodaniens ;
- enfin, quelques aménagements gallo-romains de nature funéraire, dont nous n'avons pas traité ici, ont été révélés.

Notes de commentaire

- * G. S. AFAN. 13 rue Pierre Blanc 69001 Lyon.
 Fr. T. AFAN. 34 av. Lacassagne– 69003 Lyon.
 J. V. AFAN et ERA 36 du CRA/CNRS. 4 pl. des Ormeaux 26000 Valence.
- 1 Ces travaux ont été financés par le Maître d'Oeuvre, les Autoroutes du Sud de la France. Une convention tripartite élaborée entre l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication, Sous-Direction de l'Archéologie), l'AFAN (Association pour les fouilles archéologiques nationales) et l'aménageur fixait les moyens et les conditions de l'intervention. Les travaux se sont déroulés avec une équipe réduite de 5 personnes, qui représentent une moyenne de 3,5 hommes/mois sur une durée de 2 mois de fouille. Il nous est particulièrement agréable de remercier les participants : Larbi Bensiahmed, Pierre-Gil Salvador et Sylvie Saintot, ainsi que Benoit Helly, I.T.A.au S.R.A. de Rhône-Alpes et coordonnateur des opérations.

La surface décapée mécaniquement est de 2 810 m². Les 7 sondages préliminaires d'évaluation représentent 56 m² (8 m² de moyenne par sondage), soit 2 % de la surface. Les sondages et les tranchées d'analyse stratigraphique effectués durant la fouille totalisent 178 m², soit 6,3 %. Les destructions volontaires sont ainsi portées à 234 m², soit 8,3 % de la surface décapée. La surface entièrement traitée à la main et ayant donné lieu à un enregistrement intégral s'élève à 879 m². Si l'on estime le nombre de journées/fouilleur effectives (hors congés) à 133, la moyenne de décapage par jour et par personne, relevé compris, est de 6,6 m². L'épaisseur traitée varie dans une four-

- chette de 3 à 10 cm. La vitesse d'exécution sur ce type de site, de l'ordre de 4 m²/jour/personne, a pu être dépassée du fait des bonnes conditions météorologiques estivales.
- Le financement comportait les postes suivants : salaires = (7 h/m de fouille, 1 h/m de rapport, 6 h/m de publication) 216 000 francs ; fonctionnement = 35 000 francs ; gestion AFAN = 13 000 francs. Les terrassements (18 journées) étaient assurés par prestations d'entreprise sur un budget global d'opération.
- 2 Les anomalies observées sur le niveau sont principalement caractérisées par des concentrations de galets aux dimensions parfois importantes, implantées le plus souvent dans des cuvettes plus ou moins profondes. Leur nature et leur organisation en alignement nous conduisent à les interpréter comme des calages de poteau.
- 3 Une étude sur la répartition du mobilier à été effectuée sur la base de la densité et de la fragmentation des témoins archéologiques par m². Les résultats obtenus, compte tenu de l'exiguïté de la surface fouillée, ont été décevants et n'ont pas apporté plus d'éléments que la simple visualisation des relevés.
- 4 Les radiographies du mobilier métallique ont été réalisées par l'atelier de restauration du Centre de recherches et d'études archéologiques de Vienne (Isère). Les tirages sont dus à notre collègue Jean-Claude Sarrasin, que nous remercions.

Références bibliographiques

- Arlaud 1988: ARLAUD (C.), BOUVIER (A.), CONVERT (R.), HELLY (B.), MAGNE (M.) et VITAL (J.) Contournement est de Lyon. Rapport de prospection et d'inventaire sur le tracé de l'autoroute A46 sud et de la voie nouvelle A42/A43. Direction des Antiquités de la Région Rhône-Alpes, 1988, 154 p.
- Audouze 1989: AUDOUZE (F.) et BUSCHENSCHUTZ (O.) Villes, villages et campagne de l'Europe celtique. Paris, Hachette, 1989, 362 p., 142 fig. (coll. Bibl. d'archéol.).
- Bantelmann 1972: BANTELMANN (N.) Fibeln vom Mittellatène-schéma im Rhein-Moselgebiet. *Germania*, 50, 1972, pp. 98-110.
- Bellon 1991: BELLON (C.), BURNOUF (J.), MARTIN (J.-M.) et VEROT-BOURRELY (A.) Premiers résultats de fouille sur le site de Gorge de Loup (Lyon-Vaise 69). In: DUVAL (A.) éd. Les Alpes à l'Age du Fer. Actes du X^c colloque sur l'Age du Fer, Yenne-Chambéry 1986. Paris, CNRS, 1991, pp. 3-20 (Suppl. à la RANarb, 22).
- Bocquet 1963: BOCQUET (A.) Le scialet funéraire du Bois des Vouillants-Fontaine (Isère). BPrHistFr, LX, 1963, pp. 847-857.
- **Bravard 1987**: BRAVARD (J.-P.) Le Rhône du Léman à Lyon. Lyon, La Manufacture, 1987, 451 p. (coll. L'homme et la nature).
- Bruneaux 1985: BRUNEAUX (J.-L.), MENIEL (P.) et POPLIN (F.) Gournay I les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984). RAPicardie, n° sp., 1985, 272 p.
- Buard 1991: BUARD. (J.-F.) La céramique des couches 21 à 34: une nouvelle séquence chrono-typologique du XIX^e au XIV^e siècle avant notre ère. *In*: Archéologie de la grotte du Gardon. Rapport de fouille 1985-1990. Doc. du dép. d'anthrop. et d'écologie de l'Univ. de Genève, n° 17, 1991, pp. 189-221.
- Buchsenschutz 1984: BUCHSENSCHUTZ (0.) Structures d'habitats et fortifications de l'Age du Fer en France septentrionale. Paris, Soc. Préh. Franç., 1984, 247 p., 109 fig. (M. de la Soc. Préh. Franç., 18).
- Buchsenschutz 1990: BUCHSENSCHUTZ (O.) et COLIN (A.) Contribution des habitats de la Gaule chevelue à la chronologie de La Tène finale. In: Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^e siècles avant J.-C.: confrontations chronologiques. Actes de la table ronde de Valbonne 1986. Paris, CNRS, 1990, pp. 217-226 (Suppl. à la RANarb, 21).

- Dämmer 1978: DÄMMER (H.-W.) Die bemalte Keramik der Heuneburg. Mainz, Röm-GermForschungen, 37, 1978, 179 p., 145 pl. (Heuneburgstudien IV).
- Dedet 1980: DEDET (B.) Premières recherches sur l'oppidum du Plan de la Tour à Gaillan, Gard. Caveirac, A.R.A.L.O., 1980, 132 p. (Cahier, 8).
- Degenne 1983: DEGENNE (M.) et DUVAL (A.) La nécropole de Breuil-le-Sec. In: Les Celtes dans le nord du Bassin Parisien (VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.). Actes du V^e colloque de l'Association Française d'Etude de l'Age du Fer, Senlis 1981. RAPicardie, 1, 1983, pp. 74-95.
- Guichard 1989: GUICHARD (V.), BEFORT (J.-C.) et DELPORTE (H.) L'occupation protohistorique du Châtelard de Lijay (Loire). CahALoire, 6, 1989, pp. 19-45.
- Guilhot 1992: GUILHOT (J. -O.), LAVENDHOMME (M. -O.) et GUI-CHARD (V.) – Habitat et urbanisme en Gaule interne aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. L'apport de deux fouilles récentes: Besançon (département du Doubs) et Roanne (département de la Loire). *In*: KAENEL (G.) et CURDY (P.) dir. – L'Age du Fer dans le Jura. Actes du XV^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Pontarlier (France) et Yverdon (Suisse) 1991. Lausanne/Lons-le-Saunier, Bibl. Hist. Vaudoise/Cercle Girardot, 1992, pp. 239-261 (Cah. d'Archéol. Romande, 57).
- Helly 1991: HELLY (B.), KOWATLY (I.) et THIERIOT (F.) Communay, le Plan. Rapport de sondage 1991. Direction des Antiquités de la Région Rhône-Alpes, SAPRR, SCETAUROUTE, 1991, 6 p., 5 fig.
- Kimmig 1983: KIMMIG (W.) Die Heuneburg an der oberen Donau. Stuttgart. Konrad Theiss Verlag, 1983, 228 p. (Führer zu archäologischen Denkmälern in Baden-Württemberg, 1).
- Lagrand 1973: LAGRAND (Ch.) et THALMANN (J.-P.) Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme), le sondage 8 (1957-1971). Grenoble, Centre de Doc. de la Préhist. Alpine, 1973, 116 p., XXXIX pl. (Cahier, 2).
- Lagrand 1987: LAGRAND (Ch.) Le Premier Age du Fer dans le Sud-Est de la France. In: FISCHER (F.), BOULOUMIÉ (B.) et LAGRAND (Ch.) Hall-statt-Studien Etudes hallstattiennes. Tübinger Kolloquium zur westeuropaïschen Hallstatt-Zeit 1980. Weinheim, 1987, pp. 44-88 (Acta humanoria).
- Mandier 1984 : MANDIER (P.) Le relief de la moyenne vallée du Rhône au Tertiaire et au Quaternaire. Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Lyon II, 1984, 654 p., 229 fig.

- Perrin 1990 : PERRIN (F.) Un dépôt d'objet gaulois à Larina (Hières-sur-Amby, Isère). Lyon, Circonscription des Antiquités Historiques de la région Rhône-Alpes, 1990, 176 p., 144 ill. (Doc. d'Archéol. en Rhône-Alpes, 4).
- Picon 1973: PICON (M.) Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux. Lyon, Centre de Recherche sur les techniques gréco-romaines, 1973, 135 p.
- Py 1978: PY (M.) L'oppidum des Castels à Nages (Gard). Paris, CNRS, 1978, 361 p. (Suppl. à *Gallia*, 35).
- Py 1981: PY (M.) Recherches sur Nîmes préromaine. Habitats et sépultures. Paris, CNRS, 1981, 244 p. (Suppl. à *Gallia*. 41).
- Ramseyer 1983: RAMSEYER (D.) Châtillon-sur-Glâne, un habitat de hauteur du Hallstatt Final: synthèse de huit années de fouilles (1974-1981). AnnSocSuissePréhArch, 66, 1983, pp. 161-188.
- Ruppel 1988: RUPPEL (T.) La période des Champs d'Urnes dans le bassin de Neuwied et la Basse-Rhénanie. *In*: BRUN (P.) et MORDANT (C.) dir. Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes. Actes du colloque de Nemours 1986. Nemours, APRAIF, 1988, pp. 51-61 (M. du Musée de préhist. d'Île-de-France, 1).
- Sandoz 1988: SANDOZ (G.) Le site de Vénissieux, Le vieux-Bourg (Rhône). Rapport de sondage, Direction des Antiquités Historiques de Rhône-Alpes, 1988 (dactyl.).
- Thieriot 1989: THIERIOT (F.) Une fosse de l'Age du Bronze final 2 sur le site du Quartier Saint-Pierre à Vaise. *In*: Actes des Rencontres Protohistoire de Rhône-Alpes 1988. C.A.P. Valence/Univ. Lyon 2, 1989, pp. 101-112 (Eléments de protohist. rhodani. et alp., 1).
- Unz 1973: UNZ (C.) Die spätbronzezeitlicheKeramik in Südwestdeutschland, in der Schweiz und in Ostfrankeich. PZ, 48, 1, 1973, pp. 1-124.
- Vaginay 1984: VAGINAY (M.) et GUICHARD (V.) Une fosse de La Tène moyenne du site de Goincet (Poncins, Loire). RAE, 35, 3-4, 1984, pp. 191-226.

- Vaginay 1988: VAGINAY (M.) et GUICHARD (V.) L'Habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes. Paris, M.S.H., 1988, 200 p., 153 fig. (Doc. d'Archéol. Franç., 14).
- Villes 1981: VILLES (A.) Les bâtiments domestiques hallsttattiens de la Chaussée-sur-Marne et le problème de la maison à l'Age du Fer en France septentrionale. *In*: L'Age du fer en France septentrionale. Reims, 1981, pp. 49-97 (M. de la Soc. Archéol. Champenoise, suppl. au bulletin n° 1).
- Vital 1984a: VITAL (J.) Sites et industries de l'Age du Bronze dans le défilé de Donzère (Drôme). Thèse de l'Université de Bordeaux 1, n° 1957, 1984, 386 p. 166 pl.
- Vital 1984b: VITAL (J.), VORUZ (J.-L.) et coll. L'habitat protohistorique de Bavois-en-Raillon (Vaud). Lausanne, Bibl. Hist. Vaudoise, 1984, 231 p. 155 fig. (Cah. d'Archéol. Romande, 28).
- Vital 1990: VITAL (J.) Protohistoire du Défilé de Donzère. L'Age du Bronze dans la Baume des Anges. Paris, M.S.H., 1990, 145 p., 57 fig. (Doc. d'Archéol. Franç., 28).
- Vital 1992: VITAL (J.) Du IX^c au VII^c siècle av. J.-C. dans le Jura méridional. Scénario d'évolution culturelle. *In*: KAENEL (G.) et CURDY (P.) dir. L'Age du Fer dans le Jura. Actes du XV^c colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Pontarlier (France) et Yverdon (Suisse) 1991. Lausanne/Lons-le-Saunier, Bibl. Hist. Vaudoise/Cercle Girardot, 1992, pp. 163-180 (Cah. d'Archéol. Romande, 57).
- Vital 1993a: VITAL (J.), SANDOZ (G.) et THIÉRIOT (F.) Communay la Raze de la Dame (Rhône). Rapport de fouilles 1991. SRA de Rhône-Alpes/Autoroutes du Sud de la France, 1993, 47 p., 28 fig.
- Vital 1993b: VITAL (J.) dir Habitats et sociétés du Bronze final au Premier Age du Fer dans le Jura. Les occupations protohistoriques et néolithiques du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain). Paris, CNRS, 1993, 253 p., 107 fig. (Monographie du CRA, 11).